



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

SOMMAIRE

	AMBULE	3
	TO DU PRÉSIDENT	4
201	7 EN BREF	5-8
PRE	MIÈRE PARTIE :	
Α.	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE	
VU	TS-SAINT-GEORGES: UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	9
	NÉE LE 1 ^{er} Janvier 2017, une Communauté plurielle, dynamique,	
	SOLIDAIRE	9
	LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES	11-12
	LA GOUVERNANCE	13-14
	LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	15
	LES COMPÉTENCES	16
	L'ADMINISTRATION	17-18
	LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	19-20
DEI	JXIÈME PARTIE :	
ΆC	CTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2017	
	Une communauté de communes qui oeuvre pour l'attractivité,	
	L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE	21
	Développement économique et tourisme	22-23
	Planification, urbanisme et habitat	24
	Transition énergétique	25
	Développement durable et protection de la biodiversité	26-27
	Protection de l'environnement, eau, assainissement, déchets	28-33
	Une communauté de communes qui agit pour ses habitants et	
	FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE	34
	Emploi, logement, personnes âgées	35-36
	Petite enfance, enfance, jeunesse	
	Solidarités, centre socioculturel	42
	Action culturelle et sportive	43-45

Action scolaire

Chiffres Clés



Créée le 1er janvier 2017



1^{er} communauté de communes de Côte-d'Or



Fait partie des 120 collectivités territoriales XXL



493 mk² de superficie



46

Situé entre Dijon et beaune

TROISIÈME PARTIE:

	SILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA	
AFF	AIRES FINANCIÈRES	
RESS	SOURCES HUMAINES	
SERV	VICES TECHNIQUES	
COM	MUNICATION	51-
LES	SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE	
SERV	/ICES COMMUNS	
	Autorisation du droit des sols	
	Entretien du cadre de vie	
	Secrétariat de mairie	
	Service scolaire	
LES	AUTRES MISES À DISPOSITION	
	Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale	
	(SCOT) des Agglomérations de Beaune et de Nuits-Saint-	
	Georges	
	Avec la commune de Nuits-Saint-Georges	
	Avec la commune de Gevrey-Chambertin	
	Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers	
	Avec les associations foncières	
	Avec l'Office de Tourisme communautaire	
ANNEXES		





14 vice-présidents



80 élus communautaires



302 agents



Un taux d'activité économique de 80 %

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Dans un souci de transparence et de lisibilité, il permet de revenir sur les principales réalisations et de mettre en perspectives les nouvelles pistes de réflexion et d'évolution des services communautaires à la suite de cette fusion.

Ce rapport, présenté au Conseil communautaire, fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le présent rapport d'activités a ainsi pour objet de présenter le nouvel EPCI résultant de la fusion de 3 entités au 1^{er} janvier 2017 et de donner une vision d'ensemble des actions engagées ou conduites en 2017 dans sa première année de construction, en vue d'informer les communes membres.

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO

Christophe LUCAND

Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges Une intercommunalité plurielle, dynamique et solidaire!

L'année 2017 a inauguré une nouvelle ère pour notre territoire et pour ses habitants avec la création de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges dans le cadre des dispositions de la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Issue d'un projet volontaire et ambitieux, elle représente la plus importante Communauté de communes de Côte-d'Or et l'une des plus emblématiques de Bourgogne par son identité patrimoniale exceptionnelle et son immense parcellaire viticole inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dotée de services et d'équipements dimensionnés à son territoire, elle s'impose comme suffisamment forte pour se construire un avenir entre Dijon et Beaune, sans jamais perdre le contact avec les maires et les élus de ses 56 communes membres, ni renoncer à la proximité indispensable avec ses 30 500 habitants.

Cette première année d'activités qui vous est restituée à travers ce document s'est donc révélée d'autant plus exceptionnelle qu'elle a conduit les élus et les agents de la Communauté de communes à relever d'immenses défis. Il a fallu mener de front la construction de la nouvelle intercommunalité, son adaptation aux principes

légaux et réglementaires, le transfert de certaines compétences ou l'évolution du contenu de leur exercice à l'échelle du nouveau territoire, l'engagement d'une réorganisation complète de l'architecture administrative, financière et fiscale, la redéfinition d'un dialogue social adapté, la continuité des services publics de proximité offerts à égalité de traitement à tous les habitants.

Au final, l'année 2017 a couvert 12 mois traversés par des mutations constantes et profondes qui ont abouti notamment à l'adoption de 367 délibérations, à la tenue de 29 réunions d'instances décisionnelles et à plus d'une cinquantaine de réunions sectorielles, thématiques, administratives, techniques et sociales.

C'est dans cette perspective que ce rapport d'activités vous permettra d'appréhender l'identité de notre nouvelle Communauté de communes, l'importance de l'action communautaire organisée autour de ses pôles de compétences, de ses ressources et de ses moyens, au service des habitants, des communes et des forces vives de notre beau territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe LUCAND

2017 EN BREF

1ER JANVIER

CRÉATION DE L'EPCI

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a été créée par fusion suite à un arrêté préfectoral du 12 décembre 2016. Son siège est à la Maison des Services Publics et de l'Intercommunalité à Nuits-Saint-Georges, au 3 rue Jean Moulin.

9 FÉVRIER

1^{ER} CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le premier Conseil communautaire a été essentiellement consacré à l'attribution des délégations au Président et au bureau exécutif et à la création de commissions communautaires thématiques.



20 JANVIER

ÉLECTION DE CHRISTOPHE LUCAND

en tant que président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 14 viceprésidents :

Hubert Poullot, Alain Cartron, Gilles Carré, Sylvie Ventard, Jean-Louis Lextrey, Valérie Dureuil, Pascal Grappin, Didier Toubin, Gilles Seguin, Claude Rémy, André Daller, Jean-Paul Sérafin, Ghislaine Postansque et Jean-Marc Brochot.



11 ET 12 MARS

DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL NATURE

à Morey-Saint-Denis.
Co-organisée par la Communauté
de communes de GevreyChambertin et de Nuits-SaintGeorges et la Ligue pour la
Protection des oiseaux de Côted'Or, cette manifestation inédite
en Bourgogne, a pour objectif
de faire découvrir la biodiversité
autrement. Destinée à un public
familial, cette édition consacrée
aux migrateurs a réuni plus de
1 000 personnes en un week-end.



28 MARS

DÉCISION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

d'adhérer au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT) des Agglomérations de Beaune et de Nuits-Saint-Georges

13 AVRIL RÉUNION DU PERSONNEL

A la Maison de Nuits, à Nuits-Saint-Georges, l'exécutif a organisé une réunion de l'ensemble du personnel afin de présenter les grands chantiers interne de l'année.



25 AVRIL

UN LOGO POUR LE TERRITOIRE

Du 5 au 24 avril 2017, les habitants et usagers du territoire pouvaient choisir le logo de la nouvelle intercommunalité. Trois propositions réalisées en interne, ont été soumises aux habitants. Ils pouvaient donner leur avis par le biais d'un vote sur Internet, sur la page Facebook de la collectivité, ou par le biais d'urnes disposées sur les sites communautaires. Le logo ayant rapporté le plus de votes a été validé au Conseil communautaire du 25 avril 2017.



22 MAI

SITE PILOTE POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ.

Jeudi 4 mai. au Ministère de l'Écologie, à Paris, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le Climat, a annoncé les 14 lauréats (sur 56 dossiers) de l'appel à projet «Sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité». Le projet SILENE (Stratégie Intercommunale d'Engagement pour la Nature) mené par le service Biodiversité de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a été retenu.Le projet SILENE vise à faire de la collectivité un site pilote pour la reconquête de la biodiversité, dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, mis en place par le Ministère de l'Environnement. Il va permettre à l'Intercommunalité d'étendre la gestion de la biodiversité sur son nouveau territoire et d'inscrire celui-ci dans un projet innovant.

27 JUIN

INTÉGRATION DE L'EPCI AU PROGRAMME LEADER

du pays Beaunois. À l'unanimité, le Conseil communautaire souhaite intégrer le Groupe d'Action Locale (l'instance de suivi et de mise en œuvre du programme européen LEADER) du Pays Beaunois.Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme Européen de développement rural.

21 SEPTEMBRE

L'AIDE À L'IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES

Lors du Conseil communautaire du 21 septembre, les élus ont délibéré favorablement sur une première aide à l'immobilier d'entreprise pour l'hôtel Le Richebourg à Vosne-Romanée, en convention avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ce dispositif a permis la création de 5 emplois.

AOÛT

DÉPLOIEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

Après le choix du nouveau logo et l'application de la charte graphique, la Communauté de communes a déployé son logo sur l'ensemble de sa signalétique du territoire (bacs poubelles, points d'apports volontaires, panneaux d'accueil...).



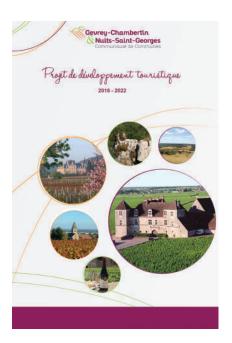




24 OCTOBRE

ADOPTION DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le tourisme est un enjeu majeur pour le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. Après une phase de diagnostic importante auprès d'acteurs socio-professionnels du tourisme, d'élus et de techniciens, un schéma de développement touristique a été proposé et adopté en Conseil communautaire.



28 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE

DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de restituer la compétence scolaire aux 22 communes qui l'avaient déléguée. Création d'un service commun pour permettre la gestion de cette compétence par les services communautaires pour le compte des communes qui souhaitent y adhérer.

NOVEMBRE

LE MAG' LE SUPPORT D'INFORMATION

de la Communauté de communes et son journal interne Com'Unique. En novembre 2017, la Communauté de communes a fait paraître ses premiers supports d'information. Le Mag'!, qui est le magazine intercommunal, est destiné aux habitants et usagers du territoire pour répondre aux obligations légales. Le Com'Unique est le journal interne de la collectivité destiné aux agents.



DÉCEMBRE

EAU POTABLE

EXTENSION DE LA COMPÉTENCE

sur l'ensemble du territoire. Lors du dernier Conseil communautaire de l'année les élus ont décidé de l'extension de la compétence Eau sur l'ensemble du territoire, à compter du 1er janvier 2018..

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES :

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

NÉE LE 1^{ER} JANVIER 2017, UNE COMMUNAUTÉ PLURIELLE, DYNAMIQUE, SOLIDAIRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire de 493 km², rassemblant 30 500 habitants, répartis en 56 communes. A l'intermédiaire de Dijon et Beaune, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est la plus importante de Côte-d'Or. Elle s'identifie par des atouts économiques et des trésors patrimoniaux singuliers reconnus mondialement.

PLURIELLE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

Son territoire est composé d'un tiers de vignes, dont 24 grands crus sur les 33 que comptent la Bourgogne, et d'un tiers de forêt. Elle est la première Intercommunalité de France à avoir eu en gestion une Réserve Naturelle Nationale. Située sur les communes de Brochon et de Gevrey-Chambertin, la Réserve Naturelle Combe Lavaux-Jean Roland s'étend sur 487 ha. Elle est la première Réserve Naturelle de Côte-d'Or et est la quatrième de Bourgogne.

Elle fait partie des 304 réserves naturelles de France. Sa gestion a été confiée à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-SaintGeorges et à l'Office Nationale des Forêts (ONF), gestionnaire associé. Le service biodiversité de la collectivité a également en gestion les sites Natura 2000 du territoire, et les Espaces Naturels Sensibles du bois de Montfée, aux côtés du Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Une diversité de paysage qui fait la richesse de notre territoire.

Son engagement fort en faveur de la biodiversité a notamment valu à la Communauté de communes d'être choisi par le Ministère de l'Écologie comme site pilote pour la reconquête de la biodiversité.

Conscient du rôle important des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est aussi engagée dans un Plan Climat Air

Énergie Territorial. Proactive, la Communauté de communes anticipe les règlementations à venir (accord de Paris).

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est une partie intégrante des Climats de Bourgogne, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2015.

DYNAMIQUE

Avec un taux d'activité proche de 80% et 5 zones d'activités intercommunales, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire attractif.

Son économie à la fois tournée vers la viticulture, l'agriculture,

l'artisanat, le tourisme, les entreprises de services et les industries font de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges un territoire séduisant pour les entreprises souhaitant s'implanter au cœur de l'Europe et à proximité des grands axes routiers, autoroutiers et ferroviaires tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.

La Communauté de communes a également pour ambition d'être à la hauteur de sa renommée. Elle bénéficie en effet d'un fort potentiel touristique qu'elle souhaite développer et faire monter en puissance.

Cette volonté s'illustre notamment par la création du nouvel Office de Tourisme (EPIC), en mars 2018, issu de la fusion des Offices de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. **SOLIDAIRE**

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se distingue à plus d'un titre.

L'intercommunalité souhaite s'inscrire dans une démarche responsable dans laquelle seront associés tous les acteurs du territoire : les habitants, usagers, bénévoles, membres associatifs, associations, agriculteurs, viticulteurs, entreprises et entrepreneurs.

Dans le cadre de sa mission de la protection de l'Environnement, la collectivité dispose également d'un Plan Local de Prévention Déchets. Afin de sensibiliser ses habitants à la réduction des déchets, de manière ludique, pédagogique sans être moralisateur, la Communauté de communes a créé des « tutos » disponibles chaque

semaine sur les réseaux sociaux communautaires.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est également engagée en faveur d'un accès à la culture pour tous. Avec une école de musique intercommunale dispensant près de 200 heures de cours hebdomadaires sur deux sites (à Gevrey-Chambertin et à Nuits-Saint-Georges) et avec un réseau de 5 médiathèques intercommunales.

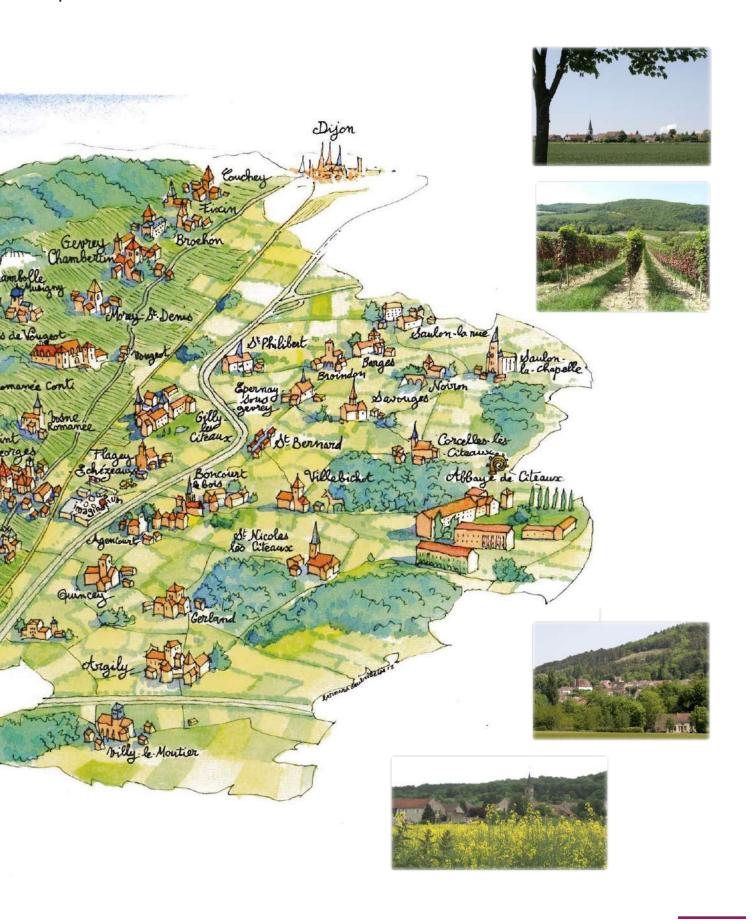
Enfin, la Communauté de commune organise de nombreux services publics de proximité utiles à la vie quotidienne de ses habitants, et notamment des familles avec de nombreux accueils périscolaires et extrascolaires, restaurants scolaires, ainsi que les accueils de jeunes enfants et crèches.



LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

56 communes 30 500 habitants 493 km² Cartil Vergy Segrois boy Willers la faye Comblanchier Corgoloin Beaune

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est composée de 30 500 habitants et 56 communes réparties sur différentes zones géographiques : la côte viticole, les Hautes-Côtes et la plaine.



LA GOUVERNANCE





LES VICE-PRÉSIDENTS



Hubert POULLOT

1er Vice-Président
en charge de la Fusion, du Suivi
des Opérations, de l'Évaluation et
de la Prospective sur le Territoire du
Sud Dijonnais.
Maire de Saint-Philibert



Alain CARTRON

2ème Vice-Président
en charge de la Fusion, du Suivi
des Opérations, de l'Evaluation et
de la Prospective sur le Territoire
de Nuits-Saint-Georges.
Maire de Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ
3ème Vice-Président
en charge du Patrimoine
communautaire,
Logistique et Bâtiments.
Maire de Couchey



Sylvie VENTARD 4ème Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, de la Solidarité, de la Cohésion et Handicap Maire de Savouges



ean-Louis LEXTREYT 5ème Vice-Président au Développement durable et de la Transition Énergétique. Maire de Quincey



Valérie DUREUIL 6ème Vice-Présidente aux Activités Péri et Extra scolaires, Jeunesse, Médiation sociale et Activités de loisirs. Maire de Magny-les-Villers



Pascal GRAPPIN
7ème Vice-Président
en charge de l'Emploi et
du Développement
Économique
Maire de Villebichot



Didier TOUBIN

gème Vice-Président

à l'Environnement en charge de la
Collecte des Déchets,
de la Redevance Incitative,
du Tri Sèlectif, de l'Économie Circulaire
et de la Valorisation des Déchets.
Maire de Comblanchien



Gilles SEGUIN
9ème Vice-Président
en charge des Finances,
du Budget, du Contrôle de
Gestion, de l'Évaluation des
Charges Transférées,
de la Mutualisation.
Maire d'Agencourt



Claude REMY
10ème Vice-Président
à l'Environnement en charge
de l'Eau et
de l'Assainissement.
Maire de Brochon



André DALLER
11ème Vice-Président
aux Affaires scolaires, Réussite
éducative et Sport.
Maire de Barges



Jean-Paul SERAFIN
12ème Vice-Président
à la Démocratie locale et
Vie Associative.
Maire d'Arcenant



Ghislaine POSTANSQUE

13ème Vice-Présidente
au Développement Culturel
Conseillère Nuits-Saint-Georges



Jean-Marc BROCHOT

14ème Vice-Président

à la Biodiversité et

au Développement Touristique.

Maire de Chamboeuf

LES DÉLÉGUÉS



Antonio COBOS Maire d'Argilly



Thomas CAGNIANT Maire de Bévy



Maire de Boncourt-le-Bois



Bernard BOBROWSKI Maire de Broindon



François MARQUET
Maire de
Chambolle-Musigny



Jean-Claude BELLINI Maire de Chaux



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Lionel PAULIN
Maire de Clémencey



Sylvie VACHET Maire de Collonges-les-Bévy



Pierre GALTIE Maire de Corcelles-les-Cîteaux



Ludovic MILLE 1er Adjoint Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET Maire de Corgoloin



Léonard
DILLENSCHNEIDER
1er Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY

1ère Adjointe Couchey



Michel PERSONNIER
Maire de Curley



Yves COGNET
Maire de Curtil-Vergy



Bernard CHOLET
Maire de
Détain-et-Bruant



ARMBRUSTER
Maire de
Épernay-sous-Gevrey



André ARZUR Maire de Fixin



Jean-François COLLARDOT Maire de Flagey-Échezeaux



Pascal BONVALOT Maire de Fussey



Didier GUILLEMARD
Maire de Gerland



Bernard MOYNE Maire de Gevrey-Chambertin



Marie-Josèphe VACHET 1ère Adjointe Gevrey-Chambertin



Sophie GALLOIS 3^{ème} Adjointe Gevrey-Chambertin



Yves STIEFVATER
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Anne SEGUIN 5^{ème} Adjointe Gevrey-Chambertin



Mary QUINTALLET Conseillère Gevrey-Chambertin



Didier DANEL Maire de Gilly-les-Cîteaux



Gilles MALSERT Maire de l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT Maire de Marey-les-Fussey



Christian HOQUET Maire de Messanges



Sylvaine BILLOTTE Maire de Meuilley



Gérard TARDY Maire de Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT Maire de Noiron-sous-Gevrey



Jean-Luc ROBIOT 1ºr Adjoint Noiron-sous-Gevrey



Jean-Claude
ALEXANDRE
1er Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Josiane MICHAUD 2^{ème} Adjointe Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN 3ème Adjoint Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS 4^{ème} Adjointe Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE 5ème Adjoint Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE 6ème Adjointe Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY 7ème Adjoint Nuits-Saint-Georges



Alain FORNEROL Conseiller Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX Conseillère Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK Conseillère Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER Conseiller Nuits-Saint-Georges



Didier PRORIOL Conseiller Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA Maire de Prémeaux-Prissey



Christian ROUSSEL Maire de Quemigny-Poisot



Aleth DETOT Maire de Reulle-Vergy



Muriel MONIER
Maire de
Saint-Bernard



Maire de Saint-Nicolas-les-Cîteaux



Pascal BORTOT Maire de Saulon-la-Chapelle



Gilles GADESKI 1er Adjoint Saulon-la-Chapelle



Alexandre GARNERET Maire de Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semezanges



Sylviane PAUL-MONCEAUX Maire de Ternant



Christian PARIS Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER Maire de Villars-Fontaine



Pierre-Alexandre PRIVOLT Maire de Villers-la-Faye



Marcel JOBARD Maire de Villy-le-Moutier



Maurice CHEVALLIER Maire de Vosne-Romanée



Maire de Vougeot

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a mis en place sa gouvernance dès son premier Conseil communautaire le 9 février 2017.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé de 80 membres.

Chaque commune du territoire est représentée par un siège au minimum, son nombre de sièges est proportionnel à sa population. Le Conseil communautaire se réunit en moyenne une fois par mois afin de voter sur les différentes grandes actions de l'EPCI. En 2017, le Conseil communautaire s'est réuni 14 fois pour discuter et adopter 275 délibérations.

Le Président

Élu par les conseillers communautaires, le président dirige l'exécutif de la communauté de communes. Il propose les priorités de la politique communautaire discutées en bureau exécutif. Il préside le Conseil communautaire, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs dont il est le chef.

Le Bureau exécutif

Il est composé de 15 membres, il réunit le président et les 14 vice-présidents. Chaque vice-président dispose d'un domaine de délégation attribué par le président. Le Bureau communautaire exécutif est l'organe de préparation des décisions majeures qu'engage la Communauté de communes.

Il s'est réuni à 15 reprises en format décisionnel en 2017 pour discuter et adopter 92 délibérations dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par le Conseil communautaire.

Les Commissions thématiques

Les conseillers communautaires et les élus municipaux intéressés participent au travail de 13 commissions animées par chaque vice-président dans son domaine de délégation :

- Commission des affaires scolaires
- Commission de l'aménagement de l'espace
- Commission de la biodiversité et des milieux naturels
- Commission de la démocratie locale et de la vie associative
- Commission du développement culturel
- Commission du développement durable et de la transition énergétique
- Commission du développement économique, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire
- Commission des finances
- Commission du patrimoine communautaire et des services communs
- Commission du périscolaire,

- de l'extra-scolaire et de la jeunesse
- Commission des solidarités et des affaires sociales
- Commission des sports
- Commission du tourisme

Les Commissions interviennent en amont du Bureau communautaire. Chargées d'instruire les projets et les affaires relevant de leur compétence, elles rendent un avis consultatif.

Pour des thématiques particulières, les élus se sont également réunis lors de Comités de Pilotage (COPIL), notamment pour la question de l'extension de la compétence Eau potable, ou de la compétence scolaire.

Chiffres Clés

29

réunions des instances décisionnelles, Conseil communautaire et Bureau exécutif

367
délibérations discutées et adoptées

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des Communes qui la composent, et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2017 la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existaient dans les 3 anciennes entités précédent la fusion, tout en engageant la réflexion nécessaire quant à la poursuite ou non de certaines d'entre elles et leur extension à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux statuts communautaires conformément à la loi NOTRe (août 2015).

Fin 2017 des choix ont été faits quant à l'exercice de la compétence scolaire et de la compétence eau potable, après un difficile travail d'analyse et d'étude d'impact conduit dans un délai très contraint.

Le travail s'est poursuivi en 2018 avec l'élaboration de nouveaux statuts communautaires adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018. Il aboutira d'ici la fin d'année, après que chacun des 56 Conseils municipaux des Communes membres se soit prononcé, par un nouvel arrêté préfectoral qui entérinera ces nouveaux statuts qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les compétences obligatoires, de par la loi, et facultatives et optionnelles, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, qui ont été retenues sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Autres actions de développement touristique
- Actions culturelles d'intérêt communautaire
- Actions sportives d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale

L'ADMINISTRATION

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges emploie 302 agents (262 ETP) au 31/12/2017. Au travers de leurs missions ils exercent les compétences de la collectivité afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

UN NOUVEL ORGANIGRAMME

L'année 2017 a été consacrée à la réflexion sur la structuration d'un nouvel organigramme des services communautaires déployés sur un territoire désormais unique, plus lisible sur les compétences exercées, l'organisation, le niveau de responsabilité et la place de chacun. Structuré en 3 pôles autour d'une direction générale réorganisée et complémentaire, ce nouvel organigramme se veut être le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale anime et coordonne les activités de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Elle fait le lien entre les élus et le personnel communautaire. Sa mission est de veiller à la mise en œuvre des décisions politiques, à l'élaboration de propositions et au fonctionnement des services.

Elle est composée d'un directeur général des services et de deux directeurs généraux adjoint en charge chacun d'un pôle de services opérationnels avec pour mission la conduite des politiques publiques déployées sur le territoire et l'encadrement

de services publics de proximité et de qualité. Le pôle regroupant les services supports gérant les ressources et moyens de l'EPCI, pour partie mutualisé avec la commune de Nuits-Saint-Georges, est placé sous la responsabilité directe du directeur général, ainsi que la direction de la communication et le secrétariat général .

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, qui sera de nouveau actualisé en fonction des choix qui seront fait quant à l'exercice des compétences communautaires et bien évidemment des mouvements de personnel.



ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Direction de la communication

Directrice: Émilie BEAUVOIS

Isabelle RIGONI / Pôle administratif Monique HOFFMANN / MSP Secrétariat Général

Directeur Général des Service Christophe LUCAND Jérôme ZACCHIA

Comité Technique du 14 septembre 2018 Actualisation présentée au

> Directeur Général Adjoint: Ludovic BOURDIN Développement durable du Territoire Pôle Attractivité, Aménagement et

lission attractivité, développement économique et tourisme Chargée de mission tourisme: Élodie JACOB

Mission planification, urbanisme et habitat

Coralie AUGUEUX - Caroline KLIMCZAK Chargées de mission urbanisme : Chargée de mission SCOT :

Sandra COUDERT

Service commun ADS

Mission système d'information géographique (SIG) **Géomaticienne:** Bérangère BARBIN Chargée de mission TEPOS - TEPCV - PCAET : Delphine PERRIN irection du développement durable et de la biodiversi Directeur: Jean-Christophe WEIDMANN

Direction de l'environnement (eau, assainisse **Directeur:** Laurent ROUANET

Directrice adjointe: Célia FIABANE

Service déchets : Alexandra THENARD Service études et travaux : Thomas DESSAINT Service assainissement: Célia FIABANE Service de l'eau : Clothilde MAILLOT

Chargée de mission coordination : Laure FONTAINE

Pôle Ressources et Moyens, Mutualisation

Chargé de mission: Victor LE MONIER

Directrice: Muriel PIERRE
Directrice adjointe: Odile BONGIOVANNI

Directrice adjointe: Sophie CHAFFAUT-SIMON **Directeur:** Denis GIRARD

Service commun secrétariat de mairies

Directeur: Yannick BAILLY

Coordination Bâtiments:

Secteur Gevrey-Chambertin: Joël VENTARD

• Secteur Nuits-Saint-Georges: Stéphane GOUVERNEUR Coordination entretien du cadre de vie et soutien technique aux manifestations: Vincent BIZOUARD

Mise à disposition services techniques Ville de Nuits-Saint-Service commun entretien Georges

Pôle Cohésion sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport Directeur Général Adjoint: Ronan DURAND

Mission emploi, logement, personnes âgées Chargée de mission : Aude DUBOIS

Mise à disposition CCAS ville de Nuits-Saint-Georges

Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse Directrice: Simone HADBI

Service petite enfance: Armelle MEZZAVILLA Service enfance:

 Coordination technique: Laurence DESCHAMPS • Coordination pédagogique : Stéphanie DAUNES

Service médiation - jeunesse : Nathalie BERNARD-MOREAU

Direction des solidarités, centre socioculturel

Chargée de mission Ludothèque: Géraldine VILTET

Chargée de mission Familles Séniors CLAS: Gaëlle BERTHUCAT Direction de l'action culturelle et sportive

Agnès CHETTA-MORIN École de musique :

Service lecture publique, médiathèques :

• Directeur: Fabrice BOURY

• Directeur adjoint: Frédéric BUISSON

 Chargée de mission partenariats: Stéphanie CHUDANT Mission développement culturel et partenariats:

 Chargée de mission animation : Sophie CHAVASSIEUX Service des sports: Mickaël GILBERT

Service commun « scolaire » Aline TACCARD

LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES

L'implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Comm



unauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2017

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI OEUVRE POUR L'ATTRACTIVITÉ, L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE

PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité d'un directeur général adjoint, regroupe les missions, direction et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire.

Missions

Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique) et du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...);

Piloter, animer, et instruire les études et les projets structurants de la Communauté de communes dans ces domaines d'intervention selon le mode « projet » ;

Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc.). Assurer les services d'eau potable de l'assainissement et de la collecte des déchets.

Objectifs

Développer l'attractivité et favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Personnel:

55 agents placés sous la responsabilité du directeur général adjoint

Principales actions 2017

Mise en œuvre des dispositions nouvelles liées à la loi NOTRe : aides à l'immobilier d'entreprise, transferts des ZAE, politique du tourisme, politique du commerce local ;

Lancement de la procédure de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT);

Coordination du travail de révision des statuts de la Communauté de communes ;

Pilotage et suivi des grands projets d'équipements : rénovation de la piscine de Nuits-Saint-Georges, construction d'un nouveau pôle d'accueil périscolaire à Corgoloin, construction d'une salle multi-sports à Saulon-la-Chapelle, lancement des études pour la construction d'une nouvelle école de musique à Nuits-Saint-Georges ;

Equipement numérique du territoire.

Développement économique et tourisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Missions

Le développement économique est la première compétence obligatoire confiée aux intercommunalités.

La Communauté de communes travaille au développement de parcs d'activités à vocation économique afin de mettre à disposition des espaces fonciers adaptés aux entreprises qui souhaitent se développer.

La loi NOTRe a également confié à l'Intercommunalité l'octroi des aides directes à l'immobilier d'entreprises ainsi que la politique locale du commerce.

Objectifs

Renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'installation de nouvelles entreprises ainsi que le dynamisme du commerce local.

Chiffres clés 2017

Compte administratif 2017

	Dépenses	Besoin de financement			
Fonctionnement	60 103 €	48 607 €	11 495 €		
Investissement	11 398 €	17 792 €	- 6 393 €		

Principales actions 2017

Mise en œuvre des dispositions nouvelles liées à la loi NOTRe :

Poursuite du développement des 3 projets de zones d'activités économiques communautaires à Gevrey-Chambertin, Gilly-Lès-Cîteaux et Nuits-Saint-Georges, et réflexion sur la définition des zones d'activités économiques communautaires et leur transfert.

Réflexion sur le règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprises.

Réflexion sur le développement de la politique locale du commerce.

Réflexion sur la définition des ZAE d'intérêt communautaire et leur localisation.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Missions

Mise en place en novembre 2017, la mission tourisme de la Communauté de communes est en charge de l'ingénierie et de l'aménagement touristique du territoire, en faveur de son développement. Cela se traduit par la définition d'une politique et d'une stratégie de développement touristique, ainsi que par la mise en œuvre de projets touristiques structurants.

En outre, les missions sont les suivantes :

- Actions inscrites dans la politique touristique de la Communauté de communes (Projet de Développement Touristique) et relevant de la maîtrise d'ouvrage de l'EPCI;
- Création de l'Office de Tourisme Communautaire ;
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité touristique ;
- Mise en œuvre, gestion et optimisation de la collecte de la taxe de séjour;
- Développement d'équipements touristiques structurants;
- Soutien aux porteurs de projets touristiques (privés et publics).

Objectifs

- Définition et mise en œuvre des actions du Projet de Développement Touristique 2018-2022 (PDT) à moyen terme.
- Structuration de l'Office de Tourisme communautaire en EPIC.

- Optimisation de la collecte et du reversement de la taxe de séjour.
- Définition de l'intérêt communautaire dans le domaine du tourisme (compétence obligatoire et facultative).
- Définition d'une politique de soutien liée à l'immobilier d'entreprise (hébergements touristiques).
- Développement de l'itinérance sur le territoire (sentiers de randonnée, inscription au PDIPR, boucles VTT)
- Définition d'un schéma d'accueil des cyclistes sur le territoire (cyclo-cyclotourisme)
- Implantation de la signalétique Climats de Bourgogne sur le territoire (panneaux d'entrée de ville, RIS et pupitres)

Moyens

Personnel:

0,8 ETP (chargée de mission Tourisme et Économie)

Principales actions 2017

- Rédaction et adoption du Projet de Développement Touristique 2018-2022
- Création de l'Office de Tourisme communautaire (validation du statut de l'OT sous forme d'EPIC et des statuts)
- Lancement des projets structurants :
 - « déploiement de la signalétique Climats »
 - « mise en tourisme de la vélo-route »

Chiffres clés 2017

Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	307 313,30 €	229 666,70 €	77 646,60 €
Investissement	4 832,10 €	10 001,58 €	- 5 169,48 €

Planification urbanisme et habitat

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Missions

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires,
- Transmission aux services fiscaux de la DDT pour la perception des taxes d'urbanisme en vigueur dont les autorisations constituent le fait générateur relevant de la compétence de la DDT,
- Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'Etat pour l'établissement des fichiers SITADEL,
- Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité,
- Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

42 communes adhérentes :

- 35 sous Plan Local d'Urbanisme;
- 6 sous Carte Communale;
- 1 sous Plan d'Occupation des Sols caduc.

Objectifs

- Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux
- Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et aux vues de leur spécificités.

Principales actions 2017

Lancement de la démarche de révision du SCOT

Moyens

Personnel:

2 agents à temps complet.

Chiffres clés 2017

Bilan dossiers ADS 2017:

- Certificat d'urbanisme d'information (uniquement du 01/01 au 20/02): 69
- Certificat d'urbanisme opérationnel : 47

• Déclaration préalable : 508

• Permis de construire : 291

• Permis de démolir : 9

• Permis d'aménager : 11

Total de dossiers instruits: 935

Dépenses/recettes de fonctionnement du service (participations des communes adhérentes) : 120 000 €

Transition énergétique

Missions

Impulser l'acculturation « Développement Durable (DD) »

- Animer des groupes de travail sur des projets transversaux avec les acteurs du territoire;
- Organiser et animer des ateliers de concertation développement durable.

Être force de proposition pour que les principes de développement durable soient pris en compte dans les politiques publiques

- Conseiller, proposer et aider les élus pour définir les orientations stratégiques de la politique générale.
- Mobiliser les subventions pour financer les projets et assurer les relations contractuelles ADEME/ Région/DREAL.
- Garantir le respect des coûts, délais et qualité de la conduite de projets.

Participer aux réseaux existants au niveau national, régional et départemental

- Assurer une veille réglementaire ;
- Témoigner pour donner de la visibilité aux actions menées dans la collectivité.

Objectifs

Établir une stratégie pour répondre aux enjeux tant climatique qu'énergétique de notre territoire.

Impliquer tous nos acteurs et autres parties prenantes pour la mise en œuvre.

Moyens

Des engagements politiques actés

Personnel:

1 ETP

Principales actions et chiffres clés 2017

Ecologie Industrielle Territoriale:

Poursuite et renforcement de l'animation et des contacts engagés auprès des entreprises du territoire impliquées dans l'économie circulaire.

Rénovation énergétique :

6 projets financés de particuliers ;

2 en cours de réalisations ;

103 700 € de dépensés par les porteurs de projets pour la rénovation énergétique, 18% financé par la collectivité ;

Subventions accordées aux habitants : nouvelles menuiseries performantes installées, 5 maisons isolées, 4 systèmes de chauffage modifiés.

Energies Renouvelables:

Panneaux photovoltaïques sur le Centre Technique Intercommunal : amorçage en 2017,

Valorisation sarments de vigne : rencontre avec les institutions

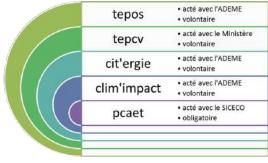
Mobilité:

Aire de covoiturage

Parking SNCF

Autres: opération «10 000 coins nature dans les écoles » : participation de l'école Marie Maignot (carré de jardin + composteur)

Lancement et conduite des dispositifs réglementaires de cofinancement dans lesquels la communauté est engagée : TEPOS, TECV, Plan Climat Air Energie Territorial, CIT'ergie



Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	55 002 €	0€	55 002 €
Investissement	17 766 €	621€	17 145 €

Développement durable et protection de la biodiversité

BIODIVERSITÉ

Missions

La protection et la mise en valeur des patrimoines naturels et paysagers pour en garantir ou améliorer la conservation à des fins culturelle, éducative, sociale et économique;

Protéger les sites, la trame verte et bleue et les paysages ;

Mobiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable tout public (jeunes, famille, acteurs);

Accompagner tous les acteurs du territoire vers la biodiversité, les paysages et leur valorisation.

Objectifs

Mise en oeuvre du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale ;

Mise en œuvre du Document d'Objectif Natura 2000 de la Côte Dijonnaise et partenariat avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud pour la ZPS Arrière côte de Dijon et de Beaune;

Mise en œuvre du projet SILENE, notamment la protection de sites réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue, l'élaboration de la trame verte et bleue, etc.;

Accompagner les communes et autres acteurs sur leurs projets en lien avec la biodiversité.

Moyens

Personnel:

5 agents

Volontaires et bénévoles : 2 services civiques

Infrastructures / Matériel spécifique :

Locaux 2 rue des Halles à Gevrey-Chambertin

Outils pédagogiques :

Site et aménagements de la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux - Jean Roland Site Espace Naturel Sensible du Bois de Montfée Aménagements de la Côte Dijonnaise et topoguide 2 véhicules de service Matériel de débroussaillage Matériel de laboratoire et bibliothèque

Principales actions 2017

Dernière année du projet SILENE (Stratégie Intercommunale d'Engagement pour la Nature) 2014-2017.

- 22 plans locaux biodiversité (document identifiant les enjeux de biodiversité de chaque commune) finalisées pour toutes les communes de l'ex Communauté de commune de Gevrey-Chambertin;
- Trame verte et bleue élaborée sur le territoire de l'ex Communauté de communes de Gevrey-Chambertin;
- Inscription au PDIPR (Plan Départemental d'Itinérance de Promenade et de Randonnée) du sentier des 200 marches quasi finalisée, à Brochon et Fixin;
- Sélection de la Communauté de commune à l'appel à projet « Site pilote pour la reconquête de la biodiversité » dans le Cadre du Plan d'investissement d'Avenir.

Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux - Jean Roland

- Restauration de pelouses sèches par des travaux sans précédent de 7,2 ha « En Suchot »;
- Mise en œuvre du plan de gestion des résineux débutée avec une première tranche réalisée (23 ha traité, 2 950 m³ prélevés valorisée à 15 €/m³ pour les communes en bois énergie). Une action favorable à la biodiversité et diminuant le risque d'incendie;
- Découvertes par notre partenaire en mycologie d'une nouvelle espèce de champignon pour la France (et deuxième mention pour l'Europe) sur la Réserve Naturelle : Camptosphaera atrinella (N. Lundk) J.C. Krug et Jeng.

Animation Natura 2000

- Finalisation des travaux de restauration après l'incendie de 2015 et contrat agricole avec une exploitation sur le Plateau de Chenove (92 ha nouvellement pâturés depuis 2015 avec consolidation d'une exploitation agricole en diversification);
- Topo guide Côte dijonnaise finalisé;
- Espaces Naturel Sensible (ENS): Bois de Montfée: validation du plan de gestion et inauguration du site en octobre 2017 en lien avec le Conseil Départemental dans le cadre du Schéma des ENS.

Éducation à l'environnement

- Festival Nature en mars 2017 à Morey-Saint-Denis ayant réuni 1200 participants en partenariat avec la LPO Côte-d'Or;
- Projet Herbier avec les pôles scolaires (9 classes) des Hautes-Côtes et les associations Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Vergy et Association Culturelle et Archéologique des Hautes- Côtes de Nuits;
- Projet Collège réalisé en faisant découvrir le territoire aux collégiens de Bligny-sur-Ouche en lien avec le Conseil Départemental sur le site ENS du bois de Montfée.
- Fréquentation
- Env. 25 000 personnes sur la RNN de la Combe Lavaux Jean - Roland
- 6 330 sportifs en compétition sur le site Natura 2000 avec accompagnement de l'animateur Natura 2000

- 2000 participants aux actions de sensibilisation du service sur 11 sorties nature et 1 festival
- 358 scolaires (de 14 classes) ayant bénéficié d'un accompagnement pédagogique

Autres

6 passages à la radio France Bleue Bourgogne (5) et RCF (1) sur les sorties natures et les travaux Natura 2000

160 fans sur Facebook de la page du Festival Nature

Chiffres clés 2017

Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	339 944 €	39 944 € 568 203 € - 228	
Investissement	5 760 €	945 €	4 815 €

Protection de l'environnement, eau, assainissement, déchets

SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le service de l'eau assure, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers, sur les communes en Régie Directe ou bien via ceux du délégataire pour le reste du territoire :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable;
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable ;
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements);
- la réalisation des branchements d'eau potable ;
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée ;
- les modifications d'abonnements ;
- la gestion des demandes des abonnés ;
- la relève biannuelle des compteurs ;
- la facturation de l'eau ;
- la facturation de l'assainissement pour le compte du service Assainissement de la Communauté de communes.

Objectifs

Assurer la distribution d'une eau et de qualité à tout moment.

Moyens

Personnel:

Le service Eau est composé de onze agents, dont sept fontainiers, de deux agents de facturation et d'un agent administratif dédié au suivi de la Délégation des Services Publics (Véolia et Suez).

Infrastructures / Matériel spécifique :

Deux modes de gestion sur le territoire :

 en régie directe sur 25 communes du territoire. Ce sont les agents de la Communauté de communes qui assurent la gestion et la distribution de l'eau ainsi que la facturation :

Bévy, Brochon, Chamboeuf, Chambolle-Musigny, Chevannes, Collonges-les-Bévy, Couchey, Clémencey, Curley, Curtil-Vergy, Détain-et-Bruant, L'Étang-Vergy, Fixin, Gevrey-Chambertin, Messanges, Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Quemigny-Poisot, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy, Villars-Fontaine, Villers-la-Faye.

 en Délégation de Service Public sur 31 communes du territoire, en l'occurrence auprès de VEOLIA ou SUEZ :

Agencourt, Arcenant, Argilly, Barges, Boncourt-le-Bois, Chaux, Comblanchien, Corcelles-lès-Cîteaux, Corgoloin, Épernay-sous-Gevrey, Fussey, Gerland, Magny-lès-Villers, Marey-lès-Fussey, Quincey, Noiron-sous-Gevrey, Saint-Bernard, Saint-Nicolas-les-Cîteaux, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue, Savouges, Villebichot, Villy-le-Moutier, Flagey-Echézeaux, Gilly-lès-Cîteaux, Vosne-Romanée, Vougeot.

Principales actions 2017

Nombres de fuites réparées en 2017 :

Sur le secteur de Gevrey-Chambertin : 9 sur branchements et 7 sur conduites.

Sur le secteur de Nuits-Saint-Georges : 28 sur branchements, 3 sur conduites et 12 sur divers éléments avant compteur.

Données 2017 eau potable :

12 985 abonnés

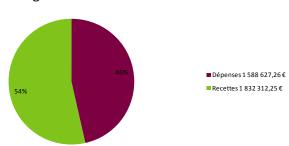
1 925 000 m3 vendus soit **1 283 333 333 bouteilles** de 1,5 L

22 captages

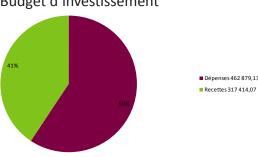
38 réservoirs (réservoirs, bâches, châteaux d'eau) **485 kilomètres de canalisations**

BUDGET ANNEXE SECTEUR GEVREY-CHAMBERTIN

Budget de fonctionnement

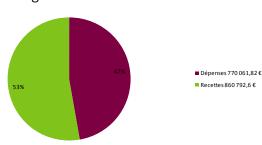


Budget d'investissement

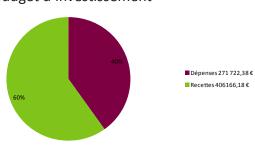


BUDGET ANNEXE SECTEUR NUITS-SAINT-GEORGES

Budget de fonctionnement

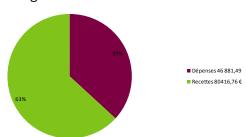


Budget d'investissement

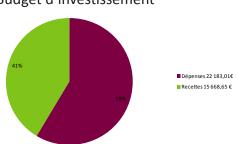


BUDGET ANNEXE SECTEUR VILLERS-LA-FAYE

Budget de fonctionnement



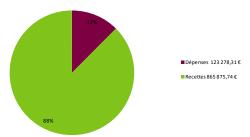
Budget d'investissement



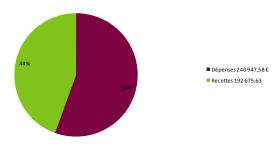
BUDGET ANNEXE SECTEUR SUD-DIJONNAIS

En délégation de services publics

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

La Communauté de communes assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée de la manière suivante :

- En Régie Directe sur 47 communes du territoire.
 Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes;
- En Délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Assurer la distribution d'une eau de qualité à tout moment

Moyens

Personnel:

L'équipe est composée d'1 chef de service, 1 technicien, 1 agent administratif, 7 agents terrain et 1 agent en charge de la plateforme de compostage.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley.
- 1 filtre planté de roseaux : Chamboeuf.
- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.
- 5 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, l'Étang-Vergy, Quémigny et Segrois.

- 1 filière compacte (filtre coco) : Poisot.
- 37 postes de refoulement.
- 245 km de réseaux d'eaux usées.
- 9 612 abonnés à l'assainissement collectif.
- 1 435 usagers en assainissement non collectif.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à boues activées : Saulon-la-Chapelle.
- 3 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey et Épernay-sous-Gevrey.
- 2 lagunes : Corcelles-lès-Cîteaux, Broindon.
- 21 postes de refoulement.
- 54 km de réseaux d'eaux usées.
- 2 187 abonnés à l'assainissement collectif.

Principales actions 2017

Principales études 2017 :

- Projet de mise en séparatif sur la commune de Vosne-Romanée;
- Projet pour une rehabilitation du collecteur EU en provenance de Marsannay/Perrigny;
- Projet de création de réseaux d'assainissement sur les communes de Détain-et-Bruant et Chevannes;
- Étude pour le diagnostic de la STEP de Saulon-la-Chapelle en vue de son redimensionnement et de sa reconstruction;

Principaux travaux 2017:

- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées entre Prémeaux-Prissey et Quincey;
- Extension de réseau d'eaux usées rue de la Gare à Gilly-les-Cîteaux;

Chiffres clés 2017

Prix de l'assainissement en régie :

	Hautes-Côtes (Chaux-Meuilley- Arcenant-Fussey- Marey-Villars- Fontaine	0 ,	Plaine (Quincey- Gerland- Agencourt-Nuits- Comblanchien- Premeaux-Villers	Boncourt	Corgoloin- Magny	Chambolle- Morey	Bévy-Brochon-Chamboeuf- Collonges-Couchey-Curley- Curtil-Fixin-Gevrey-L'Etang- Vergy-Messanges-Quemigny- Poisot- Reulle-Vergy-Segrois
Montant TTC pour 120 m3 (tva 10%)	315,26	262,68	205,81	218,46	406,34	250,8	223,3

Montant des recettes liées à la facturation pour 2017 en assainissement collectif (régie) : 2 168 534 € HT.

Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1^{er} janvier 2018) :

- redevance ANC : 20 € HT/an
- contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90 € HT.

- contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : 150 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200 € HT.

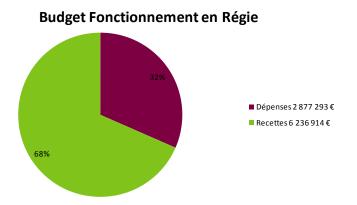
Montant des recettes liées à la facturation pour2017 en assainissement non collectif (régie) : 57 847 € HT.

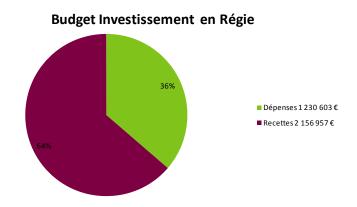
Prix de l'assainissement en délégation : 213,78 € pour 120 m³ (TVA 10%)

Volumes facturés (m³) en délégation : 183 402 m³

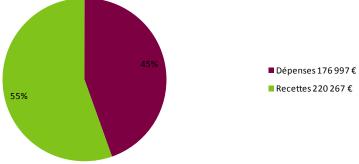
Montant des recettes du délégataire liées à la facturation pour 2017 en assainissement collectif : 342 285 € HT

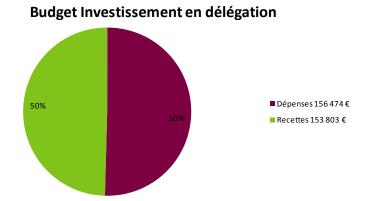
Comptes administratifs 2017 pour la Communauté de communes :











SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux);
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire et en porte-à-porte;
- Gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative;
- Sensibilisation à la Prévention et à la réduction des déchets.

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour objectif d'apporter à chaque usager du service les moyens d'évacuer ses déchets en favorisant la valorisation et le réemploi autant que possible.

Depuis quelques années, avec l'évolution de la réglementation, le rôle du service Déchets a beaucoup changé.

Outre l'obligation de permettre à chacun d'évacuer ses déchets dans le respect de la réglementation en vigueur, le service possède un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation aux thématiques déchets afin de faire évoluer les comportements et de responsabiliser/sensibiliser les usagers dans leur manière d'acheter, de consommer et in fine, de jeter.

Moyens

Personnel:

Le service dispose d'une équipe d'agents administratifs et d'agents de terrain pour assurer dans les meilleures conditions ses missions.

L'équipe est répartie sur les pôles de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. L'équipe est ainsi composée de 7 agents administratifs et de 15 agents techniques lesquels interviennent principalement pour le fonctionnement et la gestion de la régie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Afin de permettre un accès facile au service, cinq déchèteries sont réparties sur le territoire.

Le fonctionnement de la régie de collecte induit un parc de matériel roulant suffisant pour assurer l'ensemble des prestations soit 3 camions de collecte d'ordures ménagères dont 1 de réserve, 1 camion multi bennes, 1 rouleau compacteur de bennes, 1 atelier mais également plus de 50 bennes, plus de 300 colonnes aériennes pour la collecte sélective.

Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel de facturation adapté et permettant la gestion des comptes et la facturation.

Principales actions 2017:

Faisant suite à la fusion, l'année 2017 a été consacrée au regroupement des services existants dans chacune des 3 anciennes collectivités.

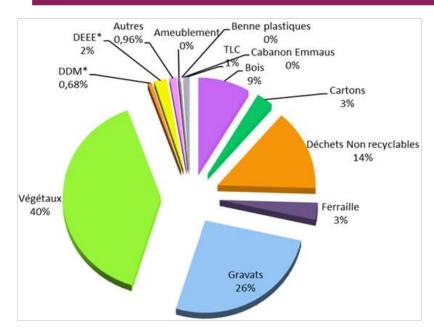
La réflexion sur l'harmonisation du service et sur l'uniformisation des pratiques s'est alors opérée. Les deux chantiers les plus importants de l'année 2017 ont été de :

- définir de nouveaux marchés afin de maintenir l'activité du service tout en harmonisant les exutoires et prestataires sur tout le territoire;
- définir trois grilles de tarifs avec l'objectif, à termes, de proposer des tarifs uniformisés.

Chiffres clés 2017

Pour 30 524 habitants, les actions quotidiennes du service Déchets se traduisent par :

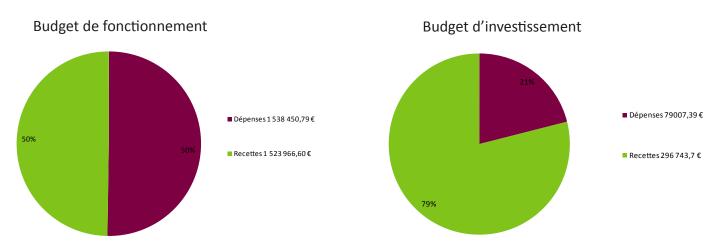
- 4 759 tonnes d'ordures ménagères collectées et incinérées soit 155.9 kg/habitant;
- 3 491,78 tonnes de déchets recyclables collectés en apport volontaire et en porte-à-porte soit 114,39 kg/habitant;
- Au sein des recyclables, 346,6 tonnes de refus de tri, soit 11,35 kg/habitant;
- 14 118 tonnes de déchets collectés en déchèteries soit 462,5 kg/habitant, répartis comme suit :



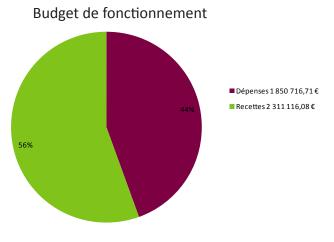
Budget de fonctionnement et d'investissement :

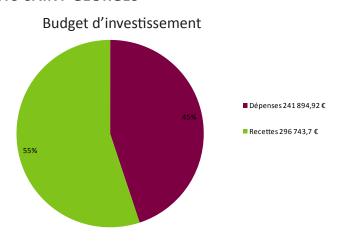
La présence d'un budget assujetti à la TVA sur l'ancienne Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges a valu de maintenir en 2017 deux budgets distincts, l'un pour l'ex-Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges et l'autre pour les ex-Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et ex-Communauté de communes du Sud Dijonnais.

BUDGET ANNEXE SECTEUR GEVREY-CHAMBERTIN ET DU SUD DIJONNAIS



BUDGET ANNEXE SECTEUR NUITS-SAINT-GEORGES





Autres

Zoom sur les actions de Prévention

- 3 600 vues comptabilisées pour les « tutos ».
- 30 visites de sites.
- 150 visites de commerçants dans le cadre de l'action
- « Commerces Eco-responsables » / 30 commerces ont adhéré à l'action.
- 90 composteurs vendus aux particuliers.
- 3 plateformes de dépôts de branchages pour limiter les apports en déchèterie.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI AGIT POUR SES HABITANTS ET FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE

PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS ET CULTURE

Missions

Le Pôle participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance (accueils de loisirs péri et extra-scolaire, des personnes âgées, de l'emploi, de la culture, du sport et des écoles (pour une partie du territoire seulement).

Objectifs

Dans le cadre de la fusion, et dans l'attente de la définition des nouveaux statuts, l'objectif principal du pôle en 2017 a été d'assurer la continuité des services à la population et des dispositifs contractuels préexistant à la fusion, tout en débutant l'harmonisation progressive de ceux-ci et leur mise cohérence sur l'ensemble du territoire.

Moyens

Personnel:

Regroupe 213 agents

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 5 Directions, elles-mêmes réparties en plusieurs services ou missions.

- Mission Emploi, Logement et personnes âgées ;
- Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse;
- Direction des Solidarités, Centre Socio-culturel;
- Direction de l'Action culturelle et sportive ;
- Service Scolaire.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

Principales actions 2017

- Diagnostic et analyse des services et de l'organisation existants;
- Garantie de la continuité du fonctionnement des services existant, et réorganisation progressive à partir notamment de la rentrée scolaire 2017-2018;
- Début de l'harmonisation des services rendus aux usagers, des tarifs, des statuts des personnels, des règlements intérieurs;
- Coordination du travail à l'élaboration des statuts ;
- Opérations : projet de réhabilitation du Groupe Scolaire Gaston Roupnel ;
- Participations aux études préalables au devenir de la compétence scolaire;
- Réflexion sur la reprise en régie des accueils péri et extrascolaires du Sud Dijonnais.

Emploi, logement, personnes âgées

LOGEMENT

Missions

Travailler avec les offices HLM pour les attributions de logement

Objectifs

 Avoir connaissance des mouvements sur le parc HLM: tenir à jour la liste des départs et des entrées chez chaque bailleur;

- Proposer des candidatures pour les logements vacants pour préparation des CAL (commission d'attribution des logements);
- Aider et accompagner le public dans leurs démarches administratives liées au logement (demande de logement cerfa / DALO / orientation SIAO / participation CCAPEX).

Chiffres clés 2017

79 logements libérés en 2017

PORTAGE DE REPAS

Missions

Livraison de repas au domicile des personnes âgées sur la commune de Nuits-Saint-Georges.

Objectifs

Permettre aux personnes âgées de la commune de Nuits-Saint-Georges d'avoir un repas équilibré tous les jours de la semaine lorsqu'elles ne sont plus en capacité ou n'ont plus la volonté / force, de se préparer un repas.

Moyens

Personnel:

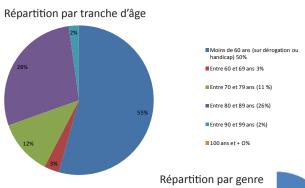
1 agent à temps partiel (effectuant d'autres missions) qui livre les repas chaque jour de 9h45 à 12h15 + 1 agent à temps partiel (effectuant d'autres missions) qui prend les inscriptions, annulations, gère les appels, le planning de livraison, les commandes auprès du fournisseur et effectue la facturation au mois.

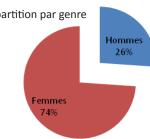
Matériel spécifique :

1 véhicule électrique

Chiffres clés 2017

Profil des usagers du service :





	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Moyenne repas livrés en 2017	21,3	22	24,1	24,45	24,84	25,7	24,6	26,3	27,05	26,8	27,05	24,31

EMPLOI

Missions

Accompagnement individuel de demandeurs d'emploi / Accompagnement tout public dans les démarches sur Internet.

Objectifs

 Accompagnement individuel de demandeurs d'emploi à raison d'une rencontre par mois sur des objectifs ciblés et précis en lien avec le projet professionnel. L'objectif étant d'aider les demandeurs à s'autonomiser dans leur démarche de recherche d'emploi et les aider à accéder à un emploi; donner de l'autonomie aux personnes sur l'outil informatique. Etre présent et les aider dans leurs démarches. Permettre aux personnes qui n'ont pas d'ordinateur à domicile ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique d'avoir accès à des ordinateurs, Internet, une photocopieuse / scanne pour leurs démarches administratives (pôle emploi / CAF / demande de logement HLM / carte grise / sécurité sociale...).

Chiffres clés 2017

Suivis individuels: 8 personnes en file active sur une durée de 6 mois. 14 suivis en 2017

Fréquentation de la salle emploi / informatique

	Nombre		MOTIF					
	d'accueils		Espace	Espace				
Mois		Actualisation	dossier	emploi	Inscription	CV+LM	Н	F
Janv	67	12	27	40		6	36	31
Fév	43	6	18	27		8	22	21
Mars	65	6	21	47	1	5	31	34
Avril	45	9	8	8	3	5	23	22
Mai	42	11	19	18	3	3	20	22
Juin	62	5	18	44	1	1	27	35
Juillet	49	6	14	35	3	3	26	23
Août	30	14	12	19	3	1	16	14
Sept	44	8	23	17			28	16
Octobre	60	6	30	34		1	28	32
Nov	40	4	23	26	2		23	17
Déc	26	1	14	17	1		10	16
Total	573	88	227	332	17	33	290	283

Autres

Job Dating organisé le 17/11/17 à la Maison des Services Publics et de l'Intercommunalité de Nuits-Saint-Georges et préparation d'un job dating à Gevrey-Chambertin pour mars 2018.

Moyens

Personnel:

1 agent (effectuant d'autres missions)

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	105 100 €	38 555 €	66 545 €

Petite enfance, enfance, jeunesse

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. Cela s'articule de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par partenaires privés ou associatifs du territoire;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP.PMI);
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance;
- de participer au soutien à la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

 Les EAJE assurent la prise en charge des enfants non scolarisés de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le conseil départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil, au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE)

 Les Relais petite enfance sont des lieux d'informations, de rencontre et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.

- Le RPE est un service destiné à :
- → Faciliter la vie des familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parent employeurs;
- → Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile;
- → participer à la professionnalisation, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.

Moyens

Personnel:

16 agents interviennent au sein du service petite enfance :

- 2 agents d'entretien et de restauration ;
- 2 éducatrices de jeunes enfants ;
- 1 puéricultrice;
- 3 auxiliaires de puériculture ;
- 5 CAP petite enfance;
- 3 animatrices de relais ;
- 2 apprenties éducatrices de jeunes enfants sont en alternance depuis septembre 2017.

Le nombre et la qualification des responsables de proximité et des encadrants est calibré pour être en conformité avec le code de Santé publique

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe:

- Le multi accueil « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places;
- La micro crèche «Les Lucioles» à Gevrey-Chambertin, 10 places ;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey- Chambertin ;
- Le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges.

En gestion délégué:

- Le multi accueil « La Coccinelle » à Nuits-Saint-Georges, en gestion déléguée ADMR, 40 places;
- La micro crèche « Les Loupiots » à Saulon-la-Rue, en DSP, 10 places.

Principales actions 2017

• Relais Petite Enfance

Harmonisation et mutualisation des pratiques de fonctionnement des RPE et début de réflexion sur une nouvelle répartition territoriale plus équilibrée (1 ETP requis / 70 AM en activités);

- 12 conférences en soirée à destination des assistantes maternelles sur des thématiques éducatives, ou de législation du travail;
- 300 ateliers collectifs à destination des Assistantes Maternelles, avec des ateliers délocalisés sur 17 communes différentes;
- Création ou relance de lien avec les structures privées;
- Passage de 40 à 50 places au multi-accueil La Coccinelle en juillet 2017.

Chiffres clés 2017

98 places en accueil collectif (6 établissements publics ou prives au total et 4 communes d'implantation)

262 assistantes maternelles agréées sur le territoire, dont 237 en activités, avec une potentialité de 720 places en accueil individuel

Réparties de manière inégale sur le territoire

Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	907 334 €	398 543 €	508 791 €
Investissement	34 127 €	155 409 €	- 121 282 €

Fréquentation 2017

RPE

- 130 AM ont fréquenté le relais, au 1 fois dans l'année, soit 54 % AM actives;
- 190 familles ont contacté les RAM (infos administratives ou recherche d'un mode d'accueil).

Pour les structures en gestion prestation de service unique

	Taux d'occupation	Nombre d'enfants différents accueillis	Prix de revient moyen par famille et /heure d'accueil	Prix de revient horaire /h d'accueil	% à charge de la collectivité
Multi-accueil Fée Clochette	71,30%	66	1,66	7,14	17,70%
Micro-crèche Les Lucioles	77,60%	26	1,53	10,3	28,14%
Multi-accueil La Coccinelle	62,40%	127	1,78	10,35	19,60%
TOTAL		219			

Dossiers de préinscription en EAJE (liste ci-dessus) pour un accueil à temps partiel ou à temps complet : **125** Réponses positives / admission en EAJE : **48 soit 39** %

Nbre d'enfants différents accueillis sur ces 3 structures : 219 enfants

Autros

Développement de l'accueil occasionnel au multi-accueil la Fée Clochette par une communication en direction des familles du quartier (implantation de la structure dans son environnement géographique et social). Action passerelle avec école de Gevrey- Chambertin pour les primo-scolarisation (3 rencontres entre mai et juin 2017 qui ont concernés 9 enfants).

SERVICE ENFANCE

Missions

Le service Enfance a pour missions principales de :

- répondre aux besoins de garde des familles du territoire sur les temps périscolaires et extrascolaire;
- répondre aux exigences attendues de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et de la PMI (Protection Maternelle Infantile) en matière de réglementation dans l'accueil collectif de mineurs;
- Proposer des accueils de qualité avec des projets pédagogiques qui répondent aux intentions éducatives sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Objectifs

- Pour le périscolaire, accueillir les enfants scolarisés entre 3 et 11 ans avant l'école, durant la pause méridienne et après l'école, en période scolaire. Proposer des activités diversifiées et aménagées en fonction des âges, participer à la réussite scolaire en favorisant des temps aménagés en cohérence avec le temps scolaire, proposer un repas équilibré durant le temps de la pause méridienne;
- Pour l'extrascolaire, accueillir les enfants de 3 à 11 ans et proposer des activités de loisirs diversifiées durant les mercredis, petites vacances et vacances d'été.

Moyens

Personnel:

Plus de 120 agents (sans le secteur du Sud Dijonnais géré en 2017 par l'ADMR et PEP 21) interviennent au sein du service Enfance, qu'ils soient agents d'entretien, agent de restauration, animateurs, adjoints de direction et responsables de proximité.

Le nombre d'agents peut varier en fonction des périodes d'activités et du nombre d'enfants inscrits aux accueils et en fonction du respect des taux d'encadrement exigés par la DDCS.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Nombre de points d'accueils (au 07/03/2018) en 2017 :

Périscolaire : 12 pour les secteurs Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin et 4 accueils pour le secteur du Sud dijonnais en délégation de service public en 2017.

Extrascolaire: 7 pour les secteurs Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin en fonction de certaines périodes (petites vacances et été) et 1 pour le secteur du Sud dijonnais en délégation de service public confié à l'association PEEP 21 en 2017.

Les principales réalisations en 2017

Analyse des fonctionnements de tous les sites et début de coordination et d'harmonisation.

Validation des postes de coordination technique, coordination pédagogique et de gestion administrative.

Préparation des intégrations en régie des sites péri et extrasolaires du Sud Dijonnais.

Chiffres clés 2017

Nombre d'enfants accueillis dans les structures

	PÉRISCOLAIRE	NAP	EXTRASCOLAIRE
BROCHON	96		
FIXIN	110	64	
COUCHEY	117	61	134
GEVREY-CHAMBERTIN	299	113	303
MOREY	96	53	45
CHAMBOEUF	85	47	
L'ÉTANG-VERGY	157	79	139
TOTAL	960	417	621
	PERISCOLAIRE	NAP	EXTRASCOLAIRE
AGENCOURT		28	0
NUITS-SAINT-GEORGES	415	411	684
ARGILLY	142	195	48
GILLY-LES-CÎTEAUX	201	249	93
CORGOLOIN	121	113	0
VILLERS-LA-FAYE	208	251	336
VOSNE-ROMANÉE	0	14	0
TOTAL	1087	1261	1161
TOTAL GÉNÉRAL	2047	1678	1782

Compte administratif 2017 de l'enfance (hors Sud Dijonnais géré en délégation de service public)

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	3 268 667 €	1 827 313 €	1 441 354 €
Investissement	35 508 €	0€	35 508 €

Autres

- Formation des responsables de proximité avec le Pays Beaunois ;
- Sensibilisation à l'identification des situations difficiles liées à l'environnement des enfants accueillis en périscolaire : aménagement des espaces, jeux et comportements dangereux. 12 responsables et adjoints de proximité ;
- Présentation et formation sur l'utilisation du PASS Santé et Jeunes. 12 responsables et adjoints de proximité.

MÉDIATION JEUNESSE

Missions

Lieux ressources en termes d'écoute, d'information et d'orientation, ces lieux d'accueil servent de point de départ à des actions sur des questions d'ordre familial, professionnel, scolaire, personnel, ou dans les démarches de la vie quotidienne. Mais aussi sur des projets collectifs orientés sur la citoyenneté, la solidarité et l'engagement. Pour mener à bien les orientations communautaires en direction de la jeunesse et des familles, le service médiation jeunesse travaille en transversalité avec d'autres institutions ou structures spécialisées comme cela est le cas en matière d'emploi, de formation, d'orientation, de prévention, de pratique sportive, culturelle, de santé et de logement.

Le Projet Éducatif du service médiation jeunesse favorise l'acquisition des savoirs de base : « lire, écrire, compter », « s'exprimer, écouter, communiquer » et plus largement, « avoir une connaissance de la société ». Les aptitudes en relation avec le « vivre ensemble » : « accepter l'autre », « négocier, coopérer, se faire comprendre » et « se sentir bien dans un groupe », ainsi que les attitudes générales constructives et dynamiques : « choisir, gérer ses frustrations », avoir des envies, des rêves, au-delà de l'immédiat.

Objectifs

Toutes les actions du service Médiation Jeunesse s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et répondent à trois objectifs: Lutter contre le décrochage scolaire-Promouvoir la sécurité et la tranquillité sur le territoire de la communauté de communes-Prévenir le comportement à risque.

Les objectifs éducatifs:

- Contribuer à l'épanouissement du jeune en permettant l'accès aux loisirs pour tous.
- Favoriser le développement de l'autonomie du

- jeune en mettant en œuvre des démarches de projets participatifs.
- Amener le jeune à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques.
- Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration du jeune dans la société.
- Favoriser une prise de conscience environnementale.
- Favoriser une démarche de sensibilisation et d'information auprès des jeunes (prévention).
- Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre de l'éducation partagée.

Moyens

Personnel:

3 titulaires, 2 CDD, 3 salariés horaires, 10 bénévoles et 5 stagiaires.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Nombre de points d'accueil 4 (le « 139 », salle de Couchey, centre arc-en-ciel, médiation jeunesse centre G. Martin) -

Matériel spécifique : matériel pour les camps, billard, baby foot, jeux, matériel de sports, matériel audio visuel et informatique...

Principales actions 2017

- Animations 11-14 ans, 15-17 ans et 18-25 ans;
- Accompagnements individualisés des jeunes dans leurs projets et journées de prévention des conduites à risque (secteur Nuits-Saint-Georges);
- Accompagnement à la scolarité (secteur Nuits-Saint-Georges);
- Accompagnement à la parentalité (secteur Nuits-Saint-Georges) (42 familles);
- Actions de prévention (secteur Nuits-Saint-Georges).

Chiffres clés 2017

Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	208 295 €	44 432 €	163 863 €
Investissement	946 €	0€	946 €

Fréquentation: 150 familles

Solidarités, Centre socioculturel

Missions / Objectifs

1. Permettre à chacun d'accéder à sa pleine citoyenneté

- Créer des temps et des espaces animant la démocratie locale;
- Créer des temps de compréhension du fonctionnement de la société;
- Promouvoir le partage, le don, la transmission.

2. Favoriser la création de lien social

- Rencontrer les habitants ;
- Créer du lien entre les habitants ;
- Accueillir les habitants.

3. Accompagner l'engagement et la prise d'initiative des habitants

- Accompagner le bénévolat ;
- Accompagner l'engagement associatif.

4. Favoriser l'inclusion dans la vie sociale des publics isolés du fait de

- Freins économiques ou financiers ;
- Réalités éducatives ou familiales (parentalité...);
- Leur âge : jeunes / seniors ;
- Une situation de handicap.

Chiffres clés 2017

Fréquentation: 500 usagers

Compte administratif 2017

moy

Moyens

Personnel:

- Direction, administration et entretien du bâtiment :
 1 directeur 1 etp; 1 assistante de direction 1 etp;
 2 agents techniques 0.8 etp et 0.51 etp; 1 agent d'accueil 0.77 etp;
- Actions familles seniors, CLAS, ludothèque;
 1 conseillère en économie sociale et familiale 1 etp;
 1 chargée de mission ludothèque 0.3 etp;
 2 animateurs 0.71 etp + 0.14 etp;
- Environ 80 bénévoles.

TOTAL 6 etp

Infrastructures / Matériel spécifique :

- Le centre socioculturel est situé dans le bâtiment Arc-en-Ciel partagé avec le Muti-accueil «La Fée Clochette», la médiathèque de Gevrey-Chambertin, l'accueil périscolaire de l'école Roupnel;
- Minibus;
- Matériel itinérant ;
- Utilisation des infrastructures communales.

Principales actions 2017

- Repositionnement du projet et du service suite à la fusion, effectifs équipe réduite de 120 à 10 agents;
- Semaine bleue intercommunale élargie au nouveau territoire;
- 27 Activités de loisirs ;
- Renouvelement du financement GielMPA pour les actions auprès des seniors;
- Projet rdv citoyen avec financement MSA;
- Développement Gratiféria et boite à dons ;
- Course d'orientation famille (80 personnes en moyenne);
- Rencontre avec les habitants seniors de Boncourtle-Bois pour la mise en place d'actions de prévention;
- Conseil de Développement (obligation légale).

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	216 465 €	118 806 €	97 609 €
Investissement	879 €	144€	735 €

Action culturelle et sportive

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions

S'inscrivant dans les directives du « Schéma National d'Orientation Pédagogique » du Ministère de la Culture et de la communication, dans l'esprit de la « Charte de l'Enseignement artistique », l'école de musique remplit pour mission principal l'accès à un enseignement musical et artistique académique pour les habitants du territoire.

Objectifs

 Permettre l'accès à un enseignement musical éclectique pour tous, à partir de 3 ans et pour les grands.

Moyens

Personnel:

23 professeurs dont un directeur et un directeur adjoint.

Autres

200 h de cours hebdomadaires 15 instruments enseignés

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges) Parc d'instruments - location d'instruments

Principales actions 2017

Concerts réguliers des formations de l'École de musique intercommunale, participations à des animations transversales de la Communauté de communes, suivi pédagogique des élèves.

Cours de clarinette, flûte traversière, guitare acoustique, guitare électrique, guitare basse, harpe, hautbois, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, cours de chant (technique vocale), chorale, et différents ensembles instrumentaux (jazz, rock, musiques actuelles, ensembles à vents, orchestres juniors et harmonies).

Chiffres clés 2017

Fréquentation: 398 élèves

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	542 900 €	121 646 €	421 253 €
Investissement	23 856 €	13 658 €	10 198 €

MÉDIATHÈQUES

Missions

Le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique (publié en novembre 1994) détermine les missions d'une bibliothèque publique.

Il insiste sur l'accès des services à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Pour répondre aux missions relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, il définit 12 objectifs clés insistant sur l'accès à la formation et aux différentes formes d'expression culturelle et artistique, à savoir :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle;
- soutenir la tradition orale;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;

 soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Objectifs

- Permettre l'accès à la culture pour tous sans distinctions en veillant à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, et en particulier la lecture publique mais aussi accès au cinéma et culture musicale;
- Permettre l'accès à l'information pour tous ;
- Assurer une présence du service sur tout le territoire;
- Être porteur d'événements culturels liés à la lecture publique ;
- Veiller à la préservation et la valorisation de la connaissance locale.
- Images et musiques

Moyens

Personnel:

8 agents (un cadre A, un cadre B et 6 catégories C)

Infrastructures / Matériel spécifique :

5 sites (Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Étang-Vergy, Meuilley et Nuits-Saint-Georges)

Principales actions 2017

Festival Rencontreries, Partir en livre, Livres en vigne, Coups de contes, Mois du film documentaire, Animations récurrentes avec les écoles, le RAM, les bébés lecteurs, ...

Chiffres clés 2017

Fréquentation : 3 036 lecteurs actifs (10,2 % de la population de la Communauté de communes)

Autres

Un fonds de 51667 documents((livres, CD, DVD, liseuses) 78135 prêts en 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	433 636 €	40 463 €	393 173 €
Investissement	1 893 €	6 836 €	4 943 €

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Missions

Assurer le développement culturel du territoire, organiser des partenariats avec le milieu associatif, institutionnel et privé.

Proposer une programmation culturelle sur le territoire.

Objectifs

- Favoriser et accompagner les initiatives culturelles du territoire (subventions, rôle d'accompagnateur/ facilitateur, conventionnement, ...);
- Coordonner une programmation culturelle par le biais des partenariats;
- Définir une identité culturelle de territoire (culture et traditions du vin, patrimoine, ...).;
- Recherche d'opportunités et de nouveaux partenariats.

Moyens

Personnel:

2,5 agents

Infrastructures / Matériel spécifique :

Bâtiment du service culturel à Nuits-Saint-Georges

Principales actions 2017

Accompagnement et subventionnement d'événements phares du territoire (Sons d'une Nuits d'été, Vill'art, Musique au Chambertin, Livres en vigne, Concours du court-métrage, ...)

Subventionnement de la MJC de Nuits-Saint-Georges (120 300 €)

Organisation de projets d'animations : Village en village, Festival du rire, Art et scène, ...

Chiffres clés 2017

Compte administratif 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	284 495 €	20 440 €	264 055 €
Investissement	0€	0€	0€

SPORTS

Missions

La compétence sportive s'exerce, d'une part, avec la proposition d'activités sportives et de loisirs aux habitants au sein du programme d'activités du Centre socioculturel ; d'autre part, avec la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des installations sportives d'intérêt communautaire : piscines intercommunales de Nuits-Saint-Georges (en travaux en 2017) et de Vougeot (ouverte de juin à septembre), salle omnisport et gymnase Henri Pouilly, stade de rugby Jean Morin à Nuits-Saint-Georges, terrains de foot à Chaux, Corgoloin, Vougeot, et construction en

2017 d'une nouvelle salle multi sports à Saulon-la-Chapelle.

Objectifs

Favoriser la pratique sportive et l'aménagement sportif du territoire communautaire, notamment par l'amélioration de l'offre, la mutualisation et le partage des coûts des grands équipements d'intérêt communautaire.

Moyens

7 agents communautaires (éducateur sportif, chef de bassin, maître nageur, gardiennage et entretien) et 20 prestataires sollicités en fonction des activités proposées.

Chiffres clés 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	650 204 €	118 485 €	531 719 €
Investissement	3 980 371 €	916 616 €	3 063 455 €

Action scolaire

Missions

Le service scolaire assure la gestion de la compétence scolaire en 2017 sur le périmètre des 22 communes issues de l'ex-Communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Les missions principales sont la gestion administrative et budgétaire, la gestion de la carte scolaire et des dérogations de secteurs, le transport scolaire, la gestion du personnel rattaché au service (remplacements, recrutements, management), l'entretien technique et ménager des écoles concernées, la gestion des achats en fonctionnement et en investissement, les relations avec les directeurs d'établissements et les représentants de l'Education Nationale, la participation aux conseils d'écoles et l'articulation transversale de la compétence avec l'ensemble des services communautaire et plus particulièrement le service périscolaire.

Objectifs

Assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, et garantir la sécurité des usagers et professionnels en toute circonstances.

Moyens

Personnel:

28 agents dont : 1 chef de Service 1 assistante 10 ATSEM

16 agents d'entretien

Infrastructures / Matériel spécifique :

6 groupes scolaires répartis comme suit pour l'année scolaire 2016/2017 :

- RPI de Morey-Saint-Denis / Chambolle-Musigny : 77 élèves
- → 1 classe de maternelle, 25 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 52 élèves
- Groupe Scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin: 273 élèves
- → 4 classes de maternelle, élèves, 89 élèves

- → 8 classes d'élémentaire dont 1 classe d'ULIS (12 élèves), 184 élèves
- RPI de Brochon / Fixin: 91 élèves
- → 1 classe de maternelle, 17 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 74 élèves
- Groupe Scolaire Louis Combes à Couchey : 103 élèves
- → 2 classes de maternelle, 39 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 64 élèves
- RPI de Chamboeuf: 83 élèves
- → 1 classe de maternelle, 27 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 56 élèves
- Pôle Scolaire du Val de Vergy à l'Etang-Vergy : 152 élèves
- → 2 classes de maternelle, 52 élèves
- → 5 classes d'élémentaire, 100 élèves
- 1 Véhicule de transport scolaire de 22 places en location / maintenance.
- 1 local de stockage au Pôle administratif de Gevrey-Chambertin.

Principales actions 2017

Gestion courante de l'ensemble du service

Description du service et préparation des études et débats préalables à la restitution de la compétence scolaire

Préfiguration du Service Commun Scolaire

Suivi des travaux de réhabilitation en cours du Groupe Scolaire Gaston Roupnel (tranche élémentaire)

Autres

Autre éléments, chiffres, actions ayant eu lieu en 2017 que vous souhaitez valoriser

Chiffres clés 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	1 106 515,62 €	45 042,75 €	1 061 472,87 €
Investissement	1 583 327,07 €	658 751,38 €	924 575,69€

LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

La mobilisation des ressources et moyens de la Communauté de communes a pour objectif, au-delà de la bonne gestion des deniers publics et de la volonté de rendre le meilleur service au meilleur coût, de rechercher une efficience maximale dans le fonctionnement de l'EPCI. Chaque euro dépensé doit être un euro utile et à cet effet à chaque fois que la mutualisation est pertinente elle est développée et le travail de réflexion en la matière se poursuit.

En ce qui concerne les services communautaires, la Direction des Affaires financières ainsi que la Direction des Ressources humaines restent mutualisées avec la commune de Nuits-Saint-Georges.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Missions

Élaboration, exécution et suivi des budgets communautaires.

Service mis à disposition de la Ville / CCAS de Nuits-Saint-Georges et du SCOT pour la gestion comptable.

Moyens

Personnel:

10 agents

Projets 2017

Structuration d'une Direction des Affaires
 Financières avec un regroupement des agents au siège social de la Communauté de communes,
 Maison des Services publics à Nuits-Saint-Georges;

- Harmonisation du logiciel de gestion comptable ;
- Harmonisation des procédures comptables ;
- Mise en œuvre de la reprise de la compétence eau potable sur le secteur ex CC de Nuits-Saint-Georges;
- Accompagnement à la mise en œuvre de la plateforme de déclaration de la taxe de séjour.

Chiffres clés 2017

13 Budgets communautaires : 1 budget principal et 12 budgets annexes

1 Budget SCOT

6 Budgets Ville de Nuits-Saint-Georges

13 267 mandats de dépenses et titres de recettes pour les 13 budgets

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE L'EPCI : BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 917 686,45 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 167 879,49 €
RESULTAT EXERCICE	250 193,04 €
REPORT RESULTAT N-1	2 121 471,72 €
Résultat Cloture Fonctionnement	2 371 664,76 €

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 054 996,69 €
RECETTE D'INVESTISSEMENT	3 670 149,02 €
RESULTAT EXERCICE	-3 384 847,67 €
REPORT RESULTAT N-1	50 949,25 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	- 3 333 898,42 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	2 964 034,00 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT AVEC RAR	-369 864,42 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	- 962 233,66 €
RESULTAT GLOBAL CLOTURE AVEC RAR	2 001 800,34 €

Découvez les autres budgets en page 57

RESSOURCES HUMAINES

Missions

Assurer la gestion des effectifs (Carrières / paie / Formation...)

Assurer le suivi des instances paritaires consultées pour des questions d'organisation / structuration des services (Comité Technique) et d'hygiène et de sécurité (CHSCT)

Objectifs

Assurer des fonctions de support et de conseil aux Pôles et services dans le cadre d'un respect de la règlementation et d'une harmonisation des procédures (Plan de formation / Gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences...)

Moyens

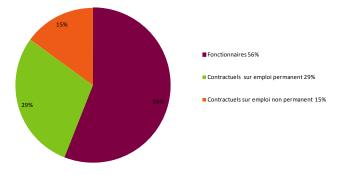
Personnel:

Effectif de 6 personnes

Direction située au Pôle Administratif de Gevrey-Chambertin

Progiciel CEGID spécifique et commun aux affaires financières

Statuts des agents de la collectivité



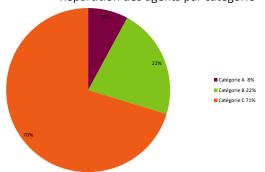
Principales actions 2017

- Regroupement de la Direction située au Pôle Administratif de Gevrey-Chambertin;
- 2 Comités techniques dans le 2ème semestre après élections professionnelles le 6 juin 2017;
- 1 CHSCT;
- Mise en place de réunion (rendez-vous) de dialogue social;
- Uniformisation des adhésions avec certains prestataires (AIST21 pour la médecine du travail / CNAS / SOFAXIS pour l'assurance du personnel;
- Délibération sur l'unification du temps de travail de la nouvelle communauté;
- Organisation des élections professionnelles.

Chiffres clés 2017 (repris du bilan social)

- 302 postes dont 169 fonctionnaires, 44 contractuels sur emploi permanent et 89 contractuels sur emploi non permanent;
- 261.8 Équivalents Temps plein ;
- 476 403 heures de travail rémunérées ;
- Charges de personnels établies à 40.16% des dépenses de fonctionnement, 79 jours de formation, 846 courriers arrivés / 901 courriers en départ. Plus d'informations dans le bilan social en page 60.

Répartition des agents par catégorie



Répartition par filière et statuts

FILIERE	TITULAIRE	CONTRACTUEL	TOUS
ADMINISTRATIVE	25%	11%	22%
TECHNIQUE	38%	20%	34%
CULTURELLE	8%	20%	10%
SPORTIVE	2%	7%	3%
MEDICO-SOCIALE	9%	7%	9%
POLICE			
INCENDIE			
ANIMATION	18%	34%	22%
AOTM			
TOTAL	100%	100%	100%

SERVICES TECHNIQUES

Missions

- Assurer le soutien technique au profit des services communautaires;
- Réaliser l'entretien et la maintenance tous corps d'état des bâtiments et structures communautaires;
- Être le support technique des manifestations de la Communauté ;
- Dans le cadre du Service Commun « Entretien Communal », réaliser dans les communes adhérentes les différents travaux commandés.

Objectifs

Suite à la fusion :

- Restructurer les Services Techniques et réaliser le redéploiement sur l'ensemble du territoire de la Communauté;
- Formaliser la procédure générale d'intervention au profit des autres services;
- Intervenir sur l'ensemble du nouveau territoire. Moyens

Personnel:

12 agents titulaires sur les sites de Gevrey-Chambertin (4) et Nuits-Saint-Georges (7) ainsi qu'entre un et trois agents sous contrats en fonction de la charge de travail et de la saisonnalité

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites géographiques distincts accueillent agents et matériels de la DST : le Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges et des locaux municipaux de la commune de Gevrey-Chambertin mis à disposition par celle-ci.

3 camions PL, 6 fourgons, 1 balayeuse-aspiratrice, 3 tracteurs, 3 tondeuses autoportées, le matériel spécifique à l'entretien des terrains de sport, le matériel électro portatif nécessaire à l'entretien des bâtiments constituent « l'outil de travail » des Services Techniques.

Principales actions 2017

Mise en place du Service Commun « Entretien Communal »

Autres

Au cours de l'année 2017, 9021.50 heures de travail ont été réalisées par les 6 agents de terrain du site de Nuits-Saint-Georges :

- 219 heures de balayage;
- 1133.50 heures de fauchage;
- 817.75 heures de tonte;
- 5638.25 heures d'entretien des bâtiments et espaces extérieurs ;
- 318.50 heures liées à l'entretien mécanique lourd des terrains de sports ;
- 894.50 heures consacrées à l'entretien des matériels des services techniques;

Parmi ces 9 021.50 heures, 2 998.25 l'ont été dans le cadre du Service Commun « Entretien communal » donc au bénéfice des communes et SPISc adhérents et 5 128.75 au profit des services ou structures communautaires.

Chiffres clés 2017

	Dépenses	Recettes	Besoin de financement
Fonctionnement	803 740,18 €	45 043,75 €	758 696,43 €
Investissement	86 339,86 €	74 898,34 €	11 441,52 €

COMMUNICATION

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, le service communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les contenus pour les citoyens, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers en tenant compte des attentes des différents publics;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité;

• Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En communication externe les objectifs sont :

- Faire connaître la nouvelle Communauté de communes (son identité, son nouveau territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives).
- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses;
- Mettre en récit sa construction.

En communication interne, les objectifs sont :

- Informer les agents et les élus de la construction de la collectivité;
- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son nouveau territoire et ses nouveaux enjeux;
- Créer un sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel:

3 agents : un chef de service, une graphiste, un websmaster. Renforcé en novembre 2017 par la réaffectation d'un agent mobilisé sur la partie numérique.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciel de PAO, Wordpress (pour site Internet), Premiere pro (montage vidéo), et Sarbacane pour l'envoi de newsletters.

Principales actions 2017

En communication institutionnelle:

- Création du logo et de la charte graphique de la collectivité
- Déploiement de la nouvelle signalétique
- Réalisation de la stratégie de communication
- Création du magazine intercommunal (1)
- Création du journal interne (1)
- Création de « Sortir » (4)
- Création de la newsletter « Sortir » (4)
- Création et animation des réseaux sociaux de la collectivité
- Harmonisation des supports de communication
- Trombinoscope
- Refonte du site internet
- Animation des réseaux sociaux et travail sur la e-réputation

En communication environnementale:

- Plan de communication sur le macaron « artisanscommerçants écoresponsable »
- Lancement de #tutos sur la prévention des déchets
- Plan de communication Festival Nature
- Calendrier Nature

Communication culturelle:

- Plan de communication pour l'Escapade de village en village
- Plan de communication pour le Festival du Rire
- Réalisation plaquette médiathèque

Communication Jeunesse et social:

- Plan de communication Semaine bleue
- Plan de communication Festival Côte à côte

Chiffres clés 2017

Budgets de fonctionnement et investissement :

• Investissement : 25 000 €

Fonctionnement: 144 976 €

Répartition du temps du service communication par actions :

• Institutionnelle: 60%

• Culturelle : 26%

• Environnementale: 10%

• Sociale: 4%

Autres

63 supports (affiches, plaquettes, invitation) ont été réalisés en 2017

Newsletter « Sortir » diffusée à 3 600 abonnés avec un taux moyen de consultation de 35%

Facebook avait 659 fans et 695 abonnés

Twitter 67 abonnés

Youtube 10 abonnés

53 788 visites sur le site Internet en 2017.

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Autorisation du droit des sols

Voir la présentation détaillée au sein de l'action de pôle attractivité, p. 24

Le service commun administration du droit des sols instruit les actes d'urbanisme pour le compte des 42 communes adhérentes.

Budget 2017 financé par les communes adhérentes : 120 000 €

Entretien du cadre de vie

Le service commun entretien aux communes a été crée à la suite de la fusion le 1er janvier 2017.

Il intervient pour l'entretien des espaces verts et du cadre de vie sur le territoire des 17 communes adhérentes ainsi que pour le compte des services de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets, et la ZAE de Gilly-lès-Cîteaux.

Budget 2017 financé par les communes et les services adhérents : 174 716 €

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 17 communes adhérentes 10 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2017 financé par les communes adhérentes : 343 982 €

Service scolaire (sous forme de service commun au 1er janvier 2018)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service commun scolaire propose aux 21 communes adhérentes la gestion de la compétence scolaire pour leur compte. Ce service est administré par une commission qui réunit les représentants des communes adhérentes.

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCOT) des Agglomérations de Beaune et de Nuits-Saint-Georges

En 2017, la Communauté de communes met à disposition du syndicat mixte du SCOT 3 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec la commune de Nuits Saint-Georges:

Par convention cadre de mise à disposition réciproque de services, la Communauté de communes met à disposition de la commune de Nuits-Saint-Georges des agents communautaires pour une partie de leur temps de travail dans les domaines suivants :

- gestion des archives ;
- gestion des bourses d'activité ;
- ménage du Musée ;
- gestion du centre communal d'acion social (CCAS).

Les services communautaires portant gestion des finances et des ressources humaines étant mutualisés par les deux institutions.

Pour un montant de 105 209 € en 2017.

Réciproquement, la commune de Nuits-Saint-Georges met à disposition de la Communauté de communes une partie de ses services techniques pour l'entretien des bâtiments communautaires sur son territoire (salle omnisport et gymnase Henri Pouilly, médiathèques, bâtiments cinéma, MJC et école de musique, locaux du service médiation jeunesse - centre Geneviève Martin, locaux d'accueil péri et extrascolaire «le Clos Michel», ainsi que le centre de loisirs de Concoeur.

Avec la commune de Gevrey-Chambertin : entretien des bâtiments et espaces verts

La Communauté de communes met à disposition de la commune de Gevrey-Chambertin l'équipe en charge de l'entretien des bâtiments sur le secteur de Gevrey-Chambertin pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments et structures communales.

En 2017, pour un montant de 9 198 €.

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

La Communauté de communes met un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

Les agents communautaires membres du service commun secrétariat de mairie sont également, pour certains d'entre eux, mis à disposition des associations foncières du territoire de l'ex-communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges pour leur secrétariat administratif et leur comptabilité.

Avec l'Office de Tourisme communautaire

Les services supports de la Communauté de communes (direction générale, ressources humaines, direction des affaires financières, service communication) ont travaillé à la création d'un nouvel Office de Tourisme sous forme d'EPIC et leur mise à disposition se poursuit en 2018.

ANNEXES

BUDGET ANNEXE ZAC TERRES D'OR

Section de Fonctionnement

RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	1 556,10 €
REPORT RESULTAT N-1	
RESULTAT EXERCICE	1 556,10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	529 284,45 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	527 728.35 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	520 947,83 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	446 844 ,31 €
RESULTAT EXERCICE	- 74 103,52 €
REPORT RESULTAT N-1	138 155,69€
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	64 052,17 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	64 052,17 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	65 608,27 €
RESULTAT GLOBALE DE CLOTURE AVEC RAR	65 608,27 €

BUDGET ANNEXE ZAC NUITS-SAINT-GEORGES

Section Fonctionnement

RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	4 902,32 €
REPORT RESULTAT N-1	626,18 €
RESULTAT EXERCICE	4 276,14 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 336 444,66 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 332 168.52 €

Section Investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT	1 304 257,62 €
RECETTES INVESTISSEMENT	1 239 966,16 €
RESULTAT EXERCICE	-64 291,46 €
REPORT RESULTAT N-1	85 033,84 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	20 742,38 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	20 742,38 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	25 644,70 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVEC RAR	25 644,70 €

BUDGET ANNEXE ZAC GILLY-LES-CÎTEAUX

Section Fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	850 359,97 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	861 317,50 €
RESULTAT EXERCICE	10 957,53 €
REPORT RESULTAT N-1	250 046,75 €
RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	261 004,28€

DEPENSES INVESTISSEMENT	846 840,56 €
RECETTES INVESTISSEMENT	617 546,61 €
RESULTAT EXERCICE	- 229 293,95 €
REPORT RESULTAT N-1	- 217 546,61 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	- 446 840,56 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	- 446 840,56 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	-185 836,28 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVEC RAR	- 185 836,28 €

BUDGET ANNEXE ZAC CORGOLOIN

Section Fonctionnement

RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	0€
REPORT RESULTAT N-1	0€
RESULTAT EXERCICE	0€
RECETTES FONCTIONNEMENT	0€
DEPENSES FONCTIONNEMENT	0 €

Section Investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT	6 680.00 €
RECETTES INVESTISSEMENT	
RESULTAT EXERCICE	- 6 680,00 €
REPORT RESULTAT N-1	0.34 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	- 6 679,66 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	- 6 679,66 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	- 6 679,66 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVEC RAR	- 6 679,66 €

BUDGET ANNEXE énergie

Section Fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	34 365,66 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	33 687,62 €
RESULTAT EXERCICE	- 678,04 €
REPORT RESULTAT N-1	2 781,10 €
RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	2 103,06 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	16 829,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT	16 630,00 €
RESULTAT EXERCICE	-199,00 €
REPORT RESULTAT N-1	23 231,40 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	23 032.40 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	25 135,46 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	25 135,46 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVEC RAR	25 134,46 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section Fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	39 780.91 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	78 585,67 €
RESULTAT EXERCICE	38 804,76 €
REPORT RESULTAT N-1	- 15 223.86 €
RESULTAT CLOTURE FONCTIONNEMENT	23 580.90 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	47 987,51 €
RECETTES INVESTISSEMENT	35 923.32 €
RESULTAT EXERCICE	- 12 064,19 €
REPORT RESULTAT N-1	17 959,00 €
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	5 884.81 €
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT	5 884.81 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	29 475.71 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVEC	29 475,71 €
RAR	

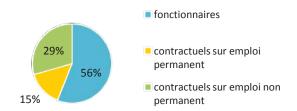
SYNTHÈSE DU BILAN SOCIAL 2017

CC DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

Cette synthèse des données du Rapport Annuel sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Bilan Social au 31 décembre 2017. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par la collectivité au Centre de Gestion de la Côte d'Or.

Effectifs —

- 302 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2017
 - > 169 fonctionnaires
 - > 44 contractuels sur emploi permanent
 - > 89 contractuels sur emploi non permanent
- Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels
- ⇒ 48 % des agents contractuels permanents en CDI
- □ 2 agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 94 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels



- 261,8 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2017
 - > 157,3 fonctionnaires
 - > 38,3 contractuels permanent
 - > 66,2 contractuels non permanent

Nombre total d'heures travaillées :

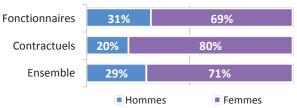
476 403 heures rémunérées en 2017

— Caractéristiques des agents sur emploi permanent

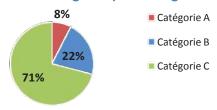
Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	25%	11%	22%
Technique	38%	20%	34%
Culturelle	8%	20%	10%
Sportive	2%	7%	3%
Médico-sociale	9%	7%	9%
Police			
Incendie			
Animation	18%	34%	22%
AOTM			
Total	100%	100%	100%

Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



Répartition des agents par catégorie



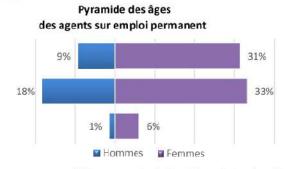
Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	27%
Adjoints territoriaux d'animation	17%
Adjoints administratifs	15%
Assistants d'enseignement artistique	6%
Attachés	5%

Pyramide des âges

➡ En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans

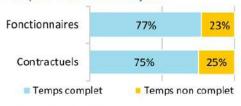
Âge moyen* des ag sur emploi perman		de + de 50 ans
Fonctionnaires	46,17	
Contractuels permanents	44,32	de 30 à 50 ans
Ensemble des permanents	45,79	de - de 30 ans
Contractuels non permanents	37,72	



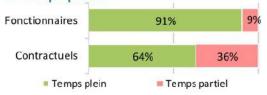
^{*} L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

. Temps de travail des agents sur emploi permanent

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Mouvements

En 2017, 20 arrivées d'agents sur emploi permanent, et 24 départs

Emplois permanents

Effectif physique théorique au	Effectif physique au
31/12/2016*	31/12/2017
217 agents	213 agents

217 agents	213 a	agents
		* cf. page 5
Variation de entre le 1er janvier et		e 2017
Fonctionnaires	7	-4,0%
Contractuels	7	7,3%
Ensemble	7	-1,8%

Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats	50%
Départ à la retraite	29%
Mise en disponibilité	8%
Mutation	4%
Décès	4%

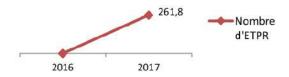
Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	75%
Remplacements (contractuels)	15%
Recrutement direct	5%
Voie de mutation	5%

(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) /
(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose la collectivité



^{*} Variation des effectifs :

Budget et rémunérations

Les charges de personnel représentent 40,16 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*

27 145 679 €

Charges de personnel*

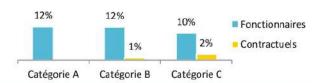
10 900 999 €

Soit 40,16 % des dépenses de fonctionnement

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 10,49 %

Part du régime indemnitaire su rémunérations :	r les
Fonctionnaires	11,80%
Contractuels sur emplois permanents	1,38%
Ensemble	10,49%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Rémunérations de	es
agents sur emplo	oi
permanent :	

Rémunérations annuelles brutes :4 631 994 €Primes et indemnités versées :475 097 €Heures supplémentaires et/ou complémentaires :110 071 €Nouvelle Bonification Indiciaire :23 100 €

Rémunérations des agents sur emploi non permanent :

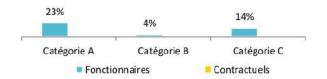
1 321 378 €

 La collectivité cotise auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

- Formation

En 2017, 10,3% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

> Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



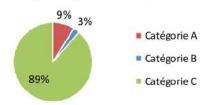
98 220 € ont été consacrés à la formation en 2017

Répartition des dépenses de formation par organisme

CNFPT	51 %
Autres organismes	8 %
Frais de déplacement	41 %

79 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :

> 0,4 jours par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	99%
Autres organismes	1%

— Promotions –

- → 46 avancements, promotions OU réussites à concours en 2017
- 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- 25 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

— Absentéisme —

- En moyenne, 34 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 fonctionnaire
- > En moyenne, 9 jours d'absence pour tout motif médical* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,90%	2,47%	5,19% 	1,76%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	9,32%	2,47%	7,90%	1,76%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	10,93%	3,60%	9,42%	3,32%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Accidents du travail -

10 accidents du travail déclarés au total en 2017

- > 3,3 accidents du travail pour 100 agents
- > En moyenne, 22 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Prévention et risques professionnels

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

Aucun assistant de prévention désigné dans la collectivité

FORMATION

Aucune formation liée à la prévention n'a été suivie

- Handicap -

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

6 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 100 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 100 % sont en catégorie C*

DÉPENSES

Aucune dépense en faveur de l'amélioration des conditions de travail n'a été effectuée

DOCUMENT DE PRÉVENTION

La collectivité ne dispose pas d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

^{*} sur les emplois permanents et non permanents

- Action sociale et protection sociale complémentaire

 La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Prévoyance	
Montant global des	3 157 €	
participations		
Montant moyen par	132€	
bénéficiaire		

L'action sociale de la collectivité

La collectivité cotise auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales

Aucune prestation sociale servie directement aux agents n'est prévue

(ex. : restauration, chèques vacances...)

Relations sociales

Jours de grève

18 jours de grève recensés en 2017 Aucun jour de grève recensé en 2016

Comité Technique Local

3 réunions en 2017 dans la collectivité

Précisions méthodologiques

→ Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2016

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2017

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité

Formules de calcul - Taux d'absentéisme

Nombre de jours calendaires d'absence Nombre d'agents au 31/12/2017 x 365

- Patoure da titulairae etaniairae

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2017

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires de contractuels
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2016

+ Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2016

Note de lecture :

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles:

Maladie ordinaire et accidents du travail

2. Absences médicales :

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

3. Absences Globales:

Absences médicale s + maternité, paternité adoption, autres raisons*

* Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...)

Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du Bilan Social 2017. Les données utilisées sont extraites du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par la collectivité. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Date de publication: septembre 2018

Version 8

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS BUREAUX COMMUNAUTAIRES 2017

Bureau communautaire - Séance du 6 mars 2017 :

- B/17/01 Restructuration et extension de locaux périscolaires à Corgoloin Avenant nº 1 au contrat de maîtrise d'œuvre.
- B/17/02 Convention temporaire d'occupation du domaine public à titre précaire Complexe sportif de Vougeot.
- B/17/03 ZAE Le Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges Autorisation de signature d'un acte de vente.
- B/17/04 Avenant à la convention de prestation de service avec la SAFER de Bourgogne Franche-Comté sur le périmètre de la ZAE La Petite Champagne à Gilly-les-Cîteaux.
- B/17/05 Acquisition de terrains au sein du périmètre de protection immédiate du captage d'eau potable d'en Oise à Quemigny-Poisot.
- B/17/06 Attribution Choix des entreprises pour la construction de l'espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle.

Bureau communautaire - Séance du 20 mars 2017 :

- B/17/07 Acquisitions foncières dans le cadre de la future zone d'activités économiques « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges.
- B/17/08 Acquisitions foncières dans le cadre de la future zone d'activités économiques « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges.
- B/17/09 Aménagements voie d'accès à l'espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle Attribution du marché.
- B/17/10 Convention de rétrocession des réseaux eaux usées dans le cadre d'un projet d'aménagement sur le territoire communautaire Lotissement « Le Clos » à Premeaux-Prissev.
- B/17/11 Marché de renouvellement du poste de refoulement « Au Moulin de Prissey » et de création d'un poste de refoulement « Rue des Plantes » Bordereau de prix supplémentaires 1.

Bureau communautaire - Séance du 4 avril 2017 :

- B/17/12 Convention de groupement de commande avec la commune de Quemigny-Poisot.
- B/17/13 Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges Autorisation signature avenants divers lots.
- B/17/14 Aménagement du parc d'activités « La Petite Champagne » à Gilly-les-Cîteaux Autorisation signature avenants divers lots.

Bureau communautaire - Séance du 2 mai 2017 :

B/17/15 – Alimentation en eau potable - Signature d'un avenant à une convention d'occupation du domaine public.

B/17/16 – Alimentation en eau potable – Signature d'un avenant à la convention d'occupation pour implantation d'une canalisation d'eau potable en forêt domaniale d'Izeure.

B/17/17 - Convention de rétrocession de réseaux humides dans le cadre de projets d'aménagements sur le territoire communautaire - Lotissement « MATTEO » à Quemigny-Poisot.

B/17/18 - Admission en non valeur créance d'Assainissement.

B/17/19 - Admission en non valeur créance d'ordures ménagères.

B/17/20 - Admission en non valeur créance d'ordures ménagères.

B/17/21 – Vente de la parcelle ZV101 située sur la commune de Saulon-la-Chapelle.

Bureau communautaire - Séance du 9 mai 2017 :

B/17/22 – Zone d'activité à Gevrey-Chambertin – Autorisation de signature d'un acte de vente.

B/17/23 - Participation au financement d'un appareillage auditif.

B/17/24 – Convention de rétrocession de réseaux humides dans le cadre de projets d'aménagements sur le territoire communautaire – Lotissement « Le Jardin de Claire » à Saulon-la-Chapelle.

B/17/25 - Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin - Autorisation de signature d'avenants pour divers lots.

Bureau communautaire - Séance du 6 juin 2017 :

B/17/26 - Soutien financier exceptionnel pour deux branchements d'assainissement rue des Clos Prieurs à Gilly-les-Cîteaux.

B/17/27 - Travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable rue d'Epernay à Morey-Saint-Denis.

B/17/28 - Déchets - Signature d'une convention de partenariat pour une étude relative à l'extension des consignes de tri sur les déchets plastiques.

B/17/29 – ZAE « La Petite Champagne » à Gilly-les-Cîteaux – Autorisation signature d'un acte de vente.

B/17/30 - Extension du réseau électrique pour l'alimentation de l'espace sportif à Saulon-la-Chapelle.

Bureau communautaire - Séance du 20 juin 2017 :

B/17/31 - Convention de mise à disposition de contenants pour l'enlèvement des capsules de café Nespresso.

B/17/32 - Convention avec la micro crèche « Le P'tit Bout » à Gevrey-Chambertin.

B/17/33 - Festival Côte à Côte.

Bureau communautaire - Séance du 11 juillet 2017 :

B/17/34 – Travaux relatifs à la réalisation d'infrastructures passives de télécommunication pour le tirage ultérieur d'une fibre optique et de renouvellement de conduites AEP sur la commune de Gevrey-Chambertin – Renouvellement de conduites AEP entre Couchey et Fixin.

B/17/35 - Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges - Autorisation signature avenants divers lots.

B/17/36 - Voie d'accès espace sportif communautaire de Saulon-la-Chapelle - Convention de mandat.

B/17/37 - Construction d'un espace sportif multi activités à Saulon-la-Chapelle - Autorisation signature avenant n° 1 au lot n° 2 Gros Œuvre / Clos couvert.

B/17/38 – Restructuration et extension de locaux périscolaires à Corgoloin – Avenant n° 2 au contrat de maitrise d'œuvre.

B/17/39 - Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin - Autorisation signature avenants divers lots.

Bureau communautaire - Séance du 22 août 2017 :

B/17/40 - Admission en non valeur créances d'ordures ménagères.

B/17/41 - Admission en non valeur créance périscolaire.

B/17/42 - Marché de fourniture de carburants.

B/17/43 - Travaux de renouvellement de conduites AEP sur la commune de Chambolle-Musigny.

B/17/44 – Travaux de renouvellement de conduites AEP sur la commune de Saulon-la-Chapelle.

B/17/45 - Convention globale d'objectifs et de partenariat avec l'office de tourisme du pays de Nuits-Saint-Georges - Autorisation signature avenant n° 3.

B/17/46 - Avenant financier nº 3 à la convention triennale 2015/2017 conclue avec l'association de l'office de tourisme de Gevrey-Chambertin.

B/17/47 - Restructuration-extension de locaux périscolaires à Corgoloin - Attribution des marchés.

B/17/48 - Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin - Autorisation signature avenants divers lots.

B/17/49 - Marché de transports scolaires 2017/2018.

Bureau communautaire - Séance du 29 août 2017 :

B/17/50 - Admission en non valeur créance d'ordures ménagères.

B/17/51 – Admission en non valeur créances d'assainissement, d'ordures ménagères et d'eau Gevrey.

B/17/52 - Admission en non valeur créance eau Gevrey.

B/17/53 - Admission en non valeur créance d'assainissement.

B/17/54 - Admission en non valeur créance OM Gevrey-Nuits.

B/17/55 – Avenant à la convention de prestation de services entre la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et la SAFER Bourgogne Franche-Comté.

B/17/56 - Rénovation du cinéma Le Nuiton - Mission de maîtrise d'œuvre.

B/17/57 - Budget Ordures Ménagères Gevrey-Chambertin / Sud Dijonnais - Ouverture d'une ligne de trésorerie.

B/17/58 – Budget Ordures Ménagères Gevrey-Chambertin / Sud Dijonnais – Ouverture d'une ligne de trésorerie.

B/17/59 – Indemnisation de congés annuels non pris.

Bureau communautaire - Séance du 19 septembre 2017 :

B/17/60 - ZAE « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges - Autorisation de signature d'une promesse d'échange.

B/17/61 - Zone d'activité « les Terres d'Or » à Gevrey-Chambertin - Autorisation de signature d'un acte de vente.

B/17/62 - Restructuration-extension de locaux périscolaires à Corgoloin - Attribution des marchés - Retrait délibération B/17/47 du 22 août 2017.

B/17/63 – Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin – Autorisation signature avenant n° 1 lot 8 Métallerie – Serrurerie.

Bureau communautaire - Séance du 31 octobre 2017 :

B/17/64 - Objet : NATURE : programmation 2018 de la Réserve Naturelle.

B/17/65 - Objet : Achat d'une parcelle de terrain à Carrefour Property pour la réalisation d'une aire de covoiturage à Nuits-Saint-Georges.

B/17/66 - Objet : Construction d'un espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle - Autorisation signature avenant n° 1 au lot 1 VRD Terrassement Espaces verts.

B/17/67 - Objet : Construction d'un espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle - Autorisation signature avenant n° 2 au lot 2 Gros Œuvre / Clos couvert.

B/17/68 - Objet : Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges - Autorisation signature avenant n° 3 au lot 4 Menuiseries extérieures - Serrurerie.

B/17/69 - Objet : Admission en non valeur créance eau de Gevrey-Chambertin.

B/17/70 - Objet : Admission en non valeur créance déchets Nuits-Saint-Georges.

B/17/71 - Objet : Admission en non valeur créance déchets Nuits-Saint-Georges.

B/17/72 - Objet : Participation à l'achat d'un lave-linge par la commune de Saulon-la-Chapelle.

B/17/73 - Objet : Avenant à la convention de mise à disposition du stade intercommunal de rugby avec le C.S.N.

Bureau communautaire - Séance du 7 novembre 2017 :

B/17/74 - Objet : Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin – Autorisation signature avenants divers lots.

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS CONSEILS COMMUNAUTAIRES 2017

Conseil communautaire - Séance du 20 janvier 2017 :

C/17/01 - Election du Président.

C/17/02 - Détermination du nombre de Vice-Présidents.

C/17/03 - Election des Vice-Présidents.

C/17/04 - Election des Vice-Présidents.

C/17/05 - Election des Vice-Présidents.

C/17/06 – Election des Vice-Présidents.

C/17/07 – Election des Vice-Présidents.

O/17/07 - Election des vice-Presidents.

C/17/08 – Election des Vice-Présidents.

C/17/09 – Election des Vice-Présidents.

C/17/10 – Election des Vice-Présidents.

C/17/11 – Election des Vice-Présidents.

C/17/12 – Election des Vice-Présidents.

C/17/13 – Election des Vice-Présidents.

C/17/14 – Election des Vice-Présidents.

C/17/15 – Election des Vice-Présidents.

C/17/16 – Election des Vice-Présidents. C/17/17 – Election des Vice-Présidents.

Conseil communautaire - Séance du 9 février 2017 :

- C/17/18 Indemnités de fonction des Elus.
- C/17/19 Formation des Elus.
- C/17/20 Délégations d'attributions du Conseil communautaire au Président et au Bureau.
- C/17/21 Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % dans l'attente du vote du BP 2017.
- C/17/22 Autorisation de versement d'acomptes pour certaines subventions dans l'attente du vote du BP 2017.
- C/17/23 Assujetissement des budgets annexes à la TVA.
- C/17/24 Mise en place du paiement par carte bancaire par internet pour les factures émises par la Communauté de communes.
- C/17/25 Adhésion au centre de remboursement des chèques emploi service universel (CRCESU).
- C/17/26 Convention pour l'adhésion à l'association nationale des chèques vacances.
- C/17/27 Budget Principal Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/28 Budgets Assainissement Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/29 Budgets Eau Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/30 Budgets Déchets Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/31 Budget Transport Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/32 Budget Energie- Durée d'amortissement des immobilisations et des subventions.
- C/17/33 Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes au contrôle de la légalité.
- C/17/34 Retrait délibération de la Communauté de communes du Sud Dijonnais n° 2016-137 du 15 décembre 2016 portant sur le choix des entreprises pour la construction de l'espace sportif multi activités à Saulon-la-Chapelle.
- C/17/35 Modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents.
- C/17/36 Fixation des ratios « promus/promouvables » pour l'avancement de grade.
- C/17/37 Instauration du travail à temps partiel.
- C/17/38 Versement de gratifications aux stagiaires de l'enseignement supérieur.
- C/17/39 Modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des permanences.
- C/17/40 Montant des vacations des activités de loisirs.
- C/17/41 Montant des vacations des leçons de natation.
- C/17/42 Modalités de versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.
- C/17/43 Création de commissions communautaires thématiques et modalités de participation des élus à ces commissions.

Conseil communautaire - Séance du 21 février 2017 :

- C/17/44 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.).
- C/17/45 Création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- C/17/46 Proposition de commissaires membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- C/17/47 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du SCOT du Dijonnais.
- C/17/48 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du SCOT de Beaune et de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/49 Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les organismes extérieurs.
- C/17/50 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Bassin de la Vouge.
- C/17/51 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Meuzin et de ses Affluents.
- C/17/52 Création du Comité Technique.
- C/17/53 Comité Technique Désignation des représentants « Elus » de la Communauté de communes au Comité Technique.
- C/17/54 Création du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

- C/17/55 Compétence Assainissement Création d'un SPIC, statuts de la régie autonome et composition du Conseil d'Exploitation.
- C/17/56 Compétence Eau potable Création d'un SPIC, statuts de la régie autonome et composition du Conseil d'Exploitation.
- C/17/57 Compétence Déchets Création d'un SPIC, statuts de la régie autonome et composition du Conseil d'Exploitation.
- C/17/58 Compétence Transport Création d'un SPIC, statuts de la régie autonome et composition du Conseil d'Exploitation.
- C/17/59 Compétence Energie Création d'un SPIC, statuts de la régie autonome et composition du Conseil d'Exploitation.
- C/17/60 Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté.
- C/17/61 Subvention d'équilibre 2017 du budget principal au budget transport.

Conseil communautaire - Séance du 14 mars 2017 :

- C/17/62 Appel à projet du programme d'investissement d'avenir « Sites pilotes pour la reconquête de la Biodiversité ».
- C/17/63 Maîtrise d'ouvrage de l'itinéraire du sentier des deux cents marches à Fixin.
- C/17/64 Renouvellement du positionnement de la Communauté de communes en tant que structure animatrice du site Natura 2000 de la Côte Dijonnaise.
- C/17/65 Conditions de rémunération des agents contractuels recrutés pour des remplacements ou des renforts de service.
- C/17/66 Instauration et modalités de versement de l'indemnité pour enfants à charge des agents contractuels de droit privé.
- C/17/67 Instauration de l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants.
- C/17/68 Prise en charge des frais de déplacements dans le cadre d'expertises médicales.
- C/17/69 Dispositions relatives au régime d'astreinte et de compensation de l'activité des déchets.
- C/17/70 Etude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles.
- C/17/71 Budget Eau Gevrey Compte de gestion 2016.
- C/17/72 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Eau Gevrey.
- C/17/73 Budget Primitif Eau Gevrey Exercice 2017.
- C/17/74 Budget Transports de personnes Gevrey Compte de gestion 2016.
- C/17/75 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Transports de personnes Gevrey.
- C/17/76 Budget Primitif Transports de personnes Gevrey Exercice 2017.
- C/17/77 Budget Energie Gevrey Compte de gestion 2016.
- C/17/78 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Energie Gevrey.
- C/17/79 Budget Primitif Energie Gevrey Exercice 2017.
- C/17/80 Budget Déchets Nuits Compte de gestion 2016.
- C/17/81 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Déchets Nuits.
- C/17/82 Budget Primitif Déchets Nuits Exercice 2017.
- C/17/83 Budget Zone Eco Terres d'Or Gevrey Compte de gestion 2016.
- C/17/84 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Zone Eco Terres d'Or Gevrey.
- C/17/85 Budget Primitif Zone Eco Terres d'Or Gevrey Exercice 2017.
- C/17/86 Budget ZAC de Nuits « le Pré Saint Denis » Compte de gestion 2016.
- C/17/87 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget ZAC de Nuits « le Pré Saint Denis ».
- C/17/88 Budget Primitif ZAC de Nuits « le Pré Saint Denis » Exercice 2017.
- C/17/89 Budget ZAC de Gilly « la Petite Champagne » Compte de gestion 2016.
- C/17/90 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget ZAC de Gilly « la Petite Champagne ».
- C/17/91 Budget Primitif ZAC de Gilly « la Petite Champagne » Exercice 2017.
- C/17/92 Budget ZAC de Corgoloin « La Varenne » Compte de gestion 2016.
- C/17/93 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget ZAC de Corgoloin « La Varenne».
- C/17/94 Budget Primitif ZAC de Corgoloin « La Varenne» Exercice 2017.
- C/17/95 Budget RPI Compte de gestion 2016.
- C/17/96 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget RPI.
- C/17/97 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Bassin de la Vouge Annule et remplace délibération C/17/50 au 21 février 2017.

Conseil communautaire - Séance du 28 mars 2017 :

- C/17/98 Choix de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en matière de SCOT.
- C/17/99 Demande d'extension du périmètre du « Pays Beaunois » à l'ensemble de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/100 Accès aux données cadastrales numérisées.
- C/17/101 Fonds local de rénovation énergétique Accord de versement.
- C/17/102 Demande de subvention auprès de la Direction Départementale déléguée de la Cohésion Sociale au titre du dispositif « Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2017 ».
- C/17/103 Remboursement d'une avance de trésorerie du budget annexe Déchets (budget associé aux deux territoires des ex communautés de communes de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais) au budget Principal.
- C/17/104 Budget annexe Déchets ménagers (ex CC Sud Dijonnais) Compte de gestion 2016.
- C/17/105 Budget annexe Déchets ménagers (ex CC Sud Dijonnais) Compte administratif 2016 et affectation du résultat.
- C/17/106 Budget Déchets (Gevrey) Compte de gestion 2016.
- C/17/107 Compte administratif 2016 et affectation du résultat Budget Déchets (Gevrey).
- C/17/108 Budget consolidé Déchets Gevrey et OM Sud Dijonnais Affectation résultat 2016.
- C/17/109 Budget annexe DSP service Eaux (ex CC Sud Dijonnais) Compte de gestion 2016.
- C/17/110 Budget annexe DSP Service Eaux (ex CC Sud Dijonnais) Compte administratif 2016 et affectation de résultat.
- C/17/111 Budget annexe DSP service Assainissement (ex CC Sud Dijonnais) Compte de gestion 2016.

```
C/17/112 - Budget annexe DSP Service Assainissement (ex CC Sud Dijonnais) - Compte administratif 2016 et affectation de résultat.
```

- C/17/113 Budget Assainissement (Gevrey) Compte de gestion 2016.
- C/17/114 Budget Assainissement (Gevrey) Compte administratif 2016 et affectation de résultat.
- C/17/115 Budget Assainissement La Plaine de Nuits Compte de gestion 2016.
- C/17/116 Budget Assainissement La Plaine de Nuits Compte administratif 2016.
- C/17/117 Budget Assainissement secteur de Vosne Compte de gestion 2016.
- C/17/118 Budget Assainissement secteur de Vosne Compte administratif 2016.
- C/17/119 Budget Assainissement secteur Hautes Côtes de Nuits Compte de gestion 2016.
- C/17/120 Budget Assainissement secteur Hautes Côtes de Nuits Compte administratif 2016.
- C/17/121 Budget Assainissement Corgoloin / Magny-les-Villers Compte de gestion 2016.
- C/17/122 Budget Assainissement Corgoloin / Magny-les-Villers Compte administratif 2016.
- C/17/123 Budget Assainissement Boncourt-le-Bois Compte de gestion 2016.
- C/17/124 Budget Assainissement Boncourt-le-Bois Compte administratif 2016.
- C/17/125 Budget SPANC de Nuits-Saint-Georges Compte de gestion 2016.
- C/17/126 Budget SPANC de Nuits-Saint-Georges Compte administratif 2016.
- C/17/127 Budget Assainissement Villers-la-Faye Compte de gestion 2016.
- C/17/128 Budget Assainissement Villers-la-Faye Compte administratif 2016.
- C/17/129 Budget consolidé Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Affectation résultat 2016.
- C/17/130 Budget Primitif OM Gevrey Sud Dijonnais Exercice 2017.
- C/17/131 Budget Primitif Eau DSP Sud Dijonnais Exercice 2017.
- C/17/132 Budget Primitif Assainissement DSP Sud Dijonnais Exercice 2017.
- C/17/133 Budget Primitif Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Exercice 2017.
- C/17/134 Désignation des représentants de la Communauté de communes au Comité de pilotage du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D.).
- C/17/135 Désignation du représentant de la Communauté de communes au Conseil d'administration du Collège de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/136 Désignation du représentant de la Communauté de communes à la Commission consultative paritaire du SICECO.
- C/17/137 Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Conseil communautaire - Séance du 11 avril 2017 :

- C/17/138 Instauration de la prime de chantier pour le service de l'Eau.
- C/17/139 Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or au titre du dispositif « REAAP » 2017.
- C/17/140 Appel à projets du programme « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées ».
- C/17/141 Appel à projets « Fonds innovation et nouveaux publics » portés par les écoles de musique intercommunales de la Communauté de communes.
- C/17/142 Service culturel Semaine Ciné jeunes Autorisation signature convention avec le Cinéma Nuiton.
- C/17/143 Dossier Arts et Scènes auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
- C/17/144 Budget Entretien Nuits-Saint-Georges Compte de gestion 2016.
- C/17/145 Budget Entretien Nuits-Saint-Georges Compte administratif 2016.
- C/17/146 Budget Principal Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges Compte de gestion 2016.
- C/17/147 Budget Principal Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges Compte administratif 2016.
- C/17/148 Budget Principal (ex CC Sud Dijonnais) Compte de gestion 2016.
- C/17/149 Budget Principal (ex CC Sud Dijonnais) Compte administratif 2016.
- C/17/150 Budget Principal (Gevrey) Compte de gestion 2016.
- C/17/151 Budget Principal (Gevrey) Compte administratif 2016 et affectation du résultat.
- C/17/152 Budget Principal consolidé Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Affectation résultat 2016.
- C/17/153 Budget Primitif Principal Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Exercice 2017.
- C/17/154 Attributions de compensation de taxe professionnelle année 2017.
- C/17/155 Subventions aux personnes de droit privé et organismes des droits publics année 2017.
- C/17/156 Service commun Secrétariat de mairie Vote du forfait prévisionnel 2017.
- C/17/157 Service commun Entretien Vote du forfait prévisionnel et des tarifs 2017.
- C/17/158 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales Année 2017.
- C/17/159 Adoption d'un dispositif d'intégration fiscale progressive des taux d'imposition aux taxes foncières et taxes d'habitation.
- C/17/160 Harmonisation des abattements de taxe d'habitation.
- C/17/161 Délégation de service public compétence périscolaire ADMR Subvention.
- C/17/162 Fixation du nombre de vice-Présidents Modification de la délibération C/17/02 du 20 janvier 2017.

Conseil communautaire - Séance du 25 avril 2017 :

- C/17/163 Expérimentation Cit'ergie Engagement de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/164 Engagement pour la maîtrise d'ouvrage et le pilotage de l'appel à projet du programme d'investissement d'avenir « Sites pilotes pour la reconquête de la Biodiversité ».
- C/17/165 Appel à projet « Collège » du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
- C/17/166 Adhésion Ecofolio relative à la collecte et au traitement des papiers Autorisation signature nouvelle convention.
- C/17/167 Nouveau contrat ave Ecoemballages pour l'action et la performance relatif à l'année de transition 2017 Autorisation signature.
- C/17/168 Conventionnement écoles de musique intercommunales de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/169 Indemnités de fonction des Elus : modification de la délibération du 9 février 2017 (suppression de la référence à l'indice 1015).
- C/17/170 Adhésion au Centre de remboursement des chèques emploi service universel (CRCESU).

Conseil communautaire - Séance du 30 mai 2017 :

C/17/171 - Tarifs des écoles de musique intercommunales.

C/17/172 – Demande de fonds de concours de la commune de Villars-Fontaine pour l'aménagement de sa carrière en lieu d'activités culturelles.

C/17/173 – Composition du Conseil d'exploitation du SPIC pour la compétence Assainissement.

C/17/174 - Composition du Conseil d'exploitation du SPIC pour la compétence Eau.

C/17/175 - Composition du Conseil d'exploitation du SPIC pour la compétence Déchets.

C/17/176 - Composition du Conseil d'exploitation du SPIC pour la compétence Transports.

C/17/177 – Composition du Conseil d'exploitation du SPIC pour la compétence Energie.

C/17/178 - Convention avec OCAD3E pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) - Autorisation signature.

C/17/179 - Convention avec OCAD3E et RECYLUM pour la collecte des lampes (ampoules et néons) en déchetteries - Autorisation signature.

C/17/180 - Fourniture de composteurs.

C/17/181 - Action innovante - Broyage déchets verts.

C/17/182 – Budget Principal – Remboursement de l'avance par le budget annexe Zone d'activité économique à Corgoloin.

C/17/183 - Budget Principal - Remboursement de l'avance par le budget annexe assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

C/17/184 – Renouvellement de la convention avec l'agence Pôle Emploi de Beaune pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur le site de la Maison des Services Publics à Nuits-Saint-Georges.

C/17/185 – Convention de prestation de service avec l'ADMR à titre provisoire pour les services et activités périscolaires sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Sud Dijonnais.

C/17/186 – Convention de prestation de service avec l'association PEP 21 à titre provisoire pour les services et activités extra scolaires sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Sud Dijonnais.

C/17/187 – Création de locaux périscolaires et extra scolaires à Corgoloin – Autorisation de dépôt des demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

C/17/188 - Autorisation de signature de la convention cadre partenariale 2017-2019 des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial de l'UNESCO.

C/17/189 - Travaux d'aménagements de la voirie d'accès à l'espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle - Programme de soutien à la voirie communale - Département de la Côte-d'Or.

C/17/190 - Création des emplois fonctionnels de direction de l'EPCI.

Conseil communautaire - Séance du 27 juin 2017 :

C/17/191 - Budget Principal - Utilisation de la trésorerie du budget principal pour rembourser les excédents aux communes de l'ex budget RPI Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges.

C/17/192 - Budget Principal - Régularisation d'écritures d'emprunt entre budget principal et budget annexe OM Gevrey/Sud.

C/17/193 – Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres.

C/17/194 – Révision des attributions de compensation de taxe professionnelle année 2017.

C/17/195 - Décision Modificative nº 1/2017 - Budget OM Gevrey / Sud.

C/17/196 - Intervention en qualité de jury d'examen.

C/17/197 - Augmentation de temps de travail.

C/17/198 - Adhésion à l'association AIST 21 dans le cadre de la médecine préventive.

C/17/199 – Adhésion au Comité National d'Action Sociale.

C/17/200 – Modification du tableau des effectifs en raison d'avancement de grade au titre de la promotion interne.

C/17/201 - Tarifs du réseau des médiathèques au 1er septembre 2017.

C/17/202 – Financement du réseau des médiathèques au titre du contrat territoire lecture par la DRAC de Bourgogne Franche-Comté.

C/17/203 – Financement du réseau des médiathèques au titre de la dotation globale de décentralisation par la DRAC de Bourgogne Franche-Comté et par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

C/17/204 – Tarifs Taxe de séjour 2018.

C/17/205 - Marché de prestation de services relatif à l'exploitation de la déchèterie communautaire de Brochon - Avenants au marché alloti.

C/17/206 - Demande d'adhésion de la Communauté de communes au programme LEADER du Pays Beaunois.

C/17/207 – Aire de covoiturage à Nuits-Saint-Georges – Echange de domanialité avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

C/17/208 – Adoption du règlement intérieur de la Communauté de communes.

C/17/209 – Appel à projet « Bocages et paysages » de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Conseil communautaire - Séance du 26 septembre 2017 :

C/17/210 – Aides à l'immobilier pour l'entreprise « Hôtel le Richebourg » à Vosne-Romanée – Convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

C/17/211 – Appel à projet « Développement social rural » de la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne.

C/17/212 - Appel à projet « Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de 60 ans et plus en Pays Beaunois ».

C/17/213 – Modification du tableau des effectifs.

C/17/214 - Modification du tableau des effectifs.

C/17/215 - Décision Modificative nº 1/2017 - Budget Eau Sud Dijonnais.

C/17/216 – Décision Modificative n° 1/2017 – Budget Eau Gevrey-Chambertin.

C/17/217 - Décision Modificative nº 1/2017 - Budget Assainissement Sud Dijonnais.

C/17/218 – Décision Modificative n° 1/2017 – Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

C/17/219 - Décision Modificative nº 2/2017 - Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud Dijonnais.

C/17/220 – Décision Modificative n° 1/2017 – Budget Déchets Nuits-Saint-Georges.

- C/17/221 Décision Modificative nº 1/2017 Budget ZAE Les Terres d'Or.
- C/17/222 Cotisation Foncière des Entreprises Fixation du montant des bases de la cotisation minimum.
- C/17/223 Cotisation Foncière des Entreprises Exonérations.
- C/17/224 Exonérations de taxes foncières.
- C/17/225 Taxe sur les surfaces commerciales Fixation du coefficient multiplicateur.
- C/17/226 Restructuration-extension de locaux périscolaires à Corgoloin Attribution des marchés.

Conseil communautaire - Séance du 24 octobre 2017 :

- C/17/227 Approbation du Projet de Développement Touristique 2018-2022 de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/17/228 Convention pour l'intégration du bois de Montfée dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Côte-d'Or.
- C/17/229 Désignation des représentants « Elus » de la Communauté de communes au Comité Technique.

Conseil communautaire - Séance du 14 novembre 2017 :

- C/17/230 Demande de dégrèvement de la facture d'eau Part Assainissement.
- C/17/231 Demande de dégrèvement de la facture d'eau Part Eau.
- C/17/232 Subventions aux associations et projets sportifs 2017.
- C/17/233 Décision Modificative n° 1/2017 Budget Principal.

Conseil communautaire - Séance du 28 novembre 2017 :

- C/17/234 Objet : Décision du Conseil communautaire relative à la gestion de la compétence « scolaire ».
- C/17/235 Objet : Détermination de l'intérêt communautaire de la compétence « scolaire ».
- C/17/236 Objet : Signature des contrats Marché de gestion des déchets.
- C/17/237 Objet : Transfert de la zone d'activité économique (ZAE) « Lotissement du commerce » à Noiron-Sous-Gevrey à la Communauté de communes.
- C/17/238 Objet : Transfert de la zone d'activité économique (ZAE) « Aux quatre pieds de Poiriers » à Morey-Saint-Denis à la Communauté de communes.
- C/17/239 Objet : Convention SICECO pour élaboration PCAET / Validation bureau d'études sélectionné.
- C/17/240 Objet : Adhésion de la Communauté de communes au SICECO Transfert de compétences.
- C/17/241 Objet : Ecole de musique intercommunale Constitution du Conseil d'Etablissement.
- C/17/242 Objet : Ecole de musique intercommunale Règlement intérieur.
- C/17/243 Objet : Médiathèques intercommunales Règlement intérieur.
- C/17/244 Objet: Fonds de concours pour l'extension du système de vidéoprotection de l'esplanade des Buttes à Nuits-Saint-Georges.
- C/17/245 Objet: Modification du tableau des effectifs.

Conseil communautaire - Séance du 19 décembre 2017 :

- C/17/245 Objet: Création d'un service commun « scolaire ».
- C/17/246 Objet: Création et adoption des statuts de l'Office de Tourisme communautaire sous la forme d'un établissement public industriel et commercial.
- C/17/247 Objet: Assainissement collectif sur le territoire communautaire Homogénéisation de la participation pour l'assainissement collectif.
- C/17/248 Objet : Assainissement Vote des tarifs applicables au 1er janvier 2018.
- C/17/249 Objet : Compétence « Eau potable ».
- C/17/250 Objet: Tarification eau potable.
- C/17/251 Objet : Catégorie d'usagers eau potable.
- C/17/252 Objet : Refonte du règlement du service déchets.
- C/17/253 Objet: Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) Fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2018.
- C/17/254 Objet: Service Déchets Tarifs pour vente de matériel, services et pénalités à compter du 1er janvier 2018.
- C/17/255 Objet: Avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour l'année 2017.
- C/17/256 Objet: Avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de 2018 à 2021.
- C/17/257 Objet: Reconduction de la convention d'objectifs et de partenariat relative au fonctionnement du multi-accueil « La Coccinelle » à Nuits-Saint-Georges.
- C/17/258 Objet : Institution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujetions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux et des agents de maitrise territoriaux.
- C/17/259 Objet: Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.
- C/17/260 Objet: Temps de travail.
- C/17/261 Objet: Autorisations spéciales d'absence.
- C/17/262 Objet: Unification du dispositif de Compte Epargne Temps pour les services de la Communauté de communes.
- C/17/263 Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant les votes des budgets primitifs 2018.
- C/17/264 Objet : Versement d'un fonds de concours à la commune de Saulon-la-Chapelle pour les travaux d'accès à la gare.
- C/17/265 Objet : Décision Modificative n° 2/2017 Budget Principal.
- C/17/266 Objet: Décision Modificative n° 1/2017 Budget Transport.
- C/17/267 Objet : Décision Modificative n° 2/2017 Budget Eau Gevrey-Chambertin.
- C/17/268 Objet: Office du tourisme de Nuits-Saint-Georges / MJC / ADMR Versement de l'acompte du 1er trimestre 2018 avant le vote du budget primitif 2018.
- C/17/269 Objet: Tarifs des services publics intercommunaux au 1er janvier 2018.
- C/17/270 Objet: Tarifs 2018 service Médiation Jeunesse.
- C/17/271 Objet: Versement d'un fonds de concours à la Ville Nuits-Saint-Georges pour le réseau de fibre optique entre la Mairie et la Maison des Services Publics et de l'intercommunalité.
- C/17/272 Objet: Nomination de représentants de la Communauté de communes au Syndicat du Bassin versant de la Vouge (SBV)
- C/17/273 Objet : Approbation d'un Contrat de Ruralité pour le territoire du Pays Beaunois.
- C/17/274 Approbation des nouveaux statuts syndicat mixte du SCOT des Agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges et désignation de 3 délégués complémentaires.
- C/17/275 Objet : Avenant de prolongation au contrat de location maintenance de photocopieurs numériques.

